

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone : PLateau 8511*

Administrateur : PIERRE ASSELIN
Secrétaire de la Rédaction : LUCIEN PARIZEAU

On est prié d'envoyer toute correspondance à la case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Administration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal)	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Royaume-Uni, France et	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud	\$6.50	\$3.50	\$1.85
Autres pays	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi, accepté et payable au pair à Montréal.

Première année — No 83

Le numéro: 5 sous

Montréal, samedi 16 juin 1934

A la place du jeûne, l'opium

L'Argentine ayant répudié dans l'intérêt de ses producteurs de blé, à la suite d'une récolte abondante, l'accord qu'elle signait l'année dernière avec le Canada, les Etats-Unis et l'Australie pour la restriction des emblavures et le contingentement des exportations, l'accord tombe forcément à l'eau, et la législation votée à ce sujet par le parlement canadien à la demande de M. Bennett devient également inopérante.

En notre pays, cette issue était prévue de tous ceux qui ne s'en laissent pas imposer par les coups de poing, les rugissements et les froncements de sourcils de notre premier-ministre tout en or, improvisé (par lui-même) dictateur économique; et avec d'autant plus de certitude que l'accord intéressait également la France, aujourd'hui exportatrice de blé, la Russie et tous les pays du Danube.

Le pitoyable échec de l'accord du blé montre d'ailleurs la puérilité de toutes ces conventions internationales qui visent à concilier des intérêts divergents et dont l'exécution suppose de la part des masses, dans les pays de suffrage universel, une intelligence des effets et des causes qui manque d'ordinaire aux esprits les plus éclairés et les mieux équilibrés; également une discipline qui manquera toujours aux masses populaires d'où sortent les gouvernements démocratiques. L'aventure des blés, éloquente en matière économique, aidera aussi à comprendre pourquoi les palabres de Genève, les multiples pactes et contrepartes de non-agression (quel beau mot!), de paix, d'amitié, d'entente, d'alliance, ne peuvent produire rien de bon, après les espérances exagérées qu'ils ont fait naître et malgré la supériorité présumée de la diplomatie de place publique sur la diplomatie secrète.

La guerre avait bouleversé le monde, créé partout des foyers de mécontentement et d'ambitions revanchardes. Une diplomatie attentive, peu bruyante, eût peu à peu habitué les nations vaincues à accepter leur infortune: la discussion publique n'a servi qu'à envenimer les griefs; chacune des grandes puissances victorieuses, à l'exception peut-être de la France, n'a visé qu'à se faire une clientèle aux dépens de celles qui insistaient sur l'application intégrale des traités, et de celles-là l'Angleterre et l'Italie n'ont pas été les moins coupables. Des propositions raisonnables en soi ou qui le

fussent devenues graduellement après une préparation intelligente et discrète des esprits ont été jetées en discussion à des plèbes ignorantes, conduites par des associations de prolétaires aigris, de politiciens besogneux et ambitieux, de vieilles femmes sentimentales. Le résultat, on l'a vu, on le voit encore tous les jours: la crainte des guerres, pire au point de vue économique que la guerre elle-même, n'a cessé de grandir; le monde vit dans un état d'inquiétude qui rend impossible le rétablissement de relations normales entre les peuples. Plus la parole de Genève a fonctionné, plus le mal s'est aggravé.

La leçon de cet état de chose, c'est qu'on aurait dû se résigner à subir, dans l'ordre économique, les maux inguérissables nés de la guerre, et travailler patiemment à recoudre, sans se payer de formules de salut improvisées par les démagogues.

Pour en revenir à la question des blés, il fallait faire comprendre tout de suite au producteur que la baisse des prix était inévitable; que l'unique remède — un remède relatif — se trouvait dans une désinvolture de l'industrie agricole qui eût coûté plus de travail à l'agriculteur mais qui lui eût au moins permis de subvenir en grande partie, à ses besoins alimentaires et vestimentaires.

Ce qui s'est passé au Canada s'est passé ailleurs, notamment aux Etats-Unis: l'agriculteur s'était habitué au moindre effort, le gouvernement l'a encouragé dans cette voie par des subventions, des primes, des garanties. Par suite de cette politique, l'Etat canadien est aujourd'hui engagé envers l'agence de vente des cartels de blé pour des sommes fabuleuses, et il semble bel et bien condamné à perdre dans cette affaire quelques dizaines de millions de dollars, que tout le pays, y compris les agriculteurs de l'Est, devra payer.

La régie d'Etat des marchés de produits naturels vise uniquement à faire croire aux cultivateurs des provinces de l'Est que l'Etat fera pour eux ce qu'il a fait pour les producteurs de blé. L'aboutissement inévitable de cette politique, c'est d'abord la démolition électorale du pays par l'exploitation de la théorie socialiste, mais avant tout la ruine éventuelle de l'Etat par l'abus de l'opium étatiste.

Olivar ASSELIN

«HOT DOGS» ET CIRCENSES



Enfin, le grand problème est résolu: on sait qui est champion!

Les souscripteurs au plan d'assurance-dotation de l'Université

La liste des souscripteurs au nouveau plan d'assurance-dotation de l'Université de Montréal vient de s'enrichir ces jours derniers de plusieurs noms nouveaux parmi lesquels on relève notamment celui de M. Arthur-L. Décaray, vice-président de la maison Rougier Frères.

M. Décaray s'est engagé pour quatre années au bénéfice de l'Université et, grâce à son geste et à l'exemple qu'il donne, la campagne universitaire fait un pas de plus dans la faveur publique. M. Décaray s'est en effet acquis une haute réputation comme homme d'affaires et l'intérêt qu'il porte à toutes les questions nationales se manifeste ainsi une fois de plus.

On sait déjà en quoi consiste le plan de souscription à l'Université par le moyen de l'assurance-vie. Qu'il soit permis de le rappeler en quelques mots. Trois des plus importantes compagnies d'assurance de cette ville, la Canada Life, La Sauvegarde et la Montreal Life, offrent aux diplômés de l'Université et au public en général une police spécialement préparée pour les be-

soins universitaires. Dans le cas d'une police de \$1,000, par exemple, sur le versement de chaque prime, la somme de \$30 par année pendant dix ans est remise par la compagnie d'assurance à l'Université, pour l'aider à combler l'écart qui existe annuellement entre ses revenus et ses dépenses. Les sommes ainsi versées sont administrées par un comité de fiducie indépendant de l'administration universitaire.

L'avantage de ce mode de souscription c'est qu'en cas de décès de l'assuré, même s'il n'a payé qu'une seule prime, ses héritiers reçoivent intégralement les \$1,000 d'assurance souscrits. S'il vit au bout de trente ans, cette somme lui est versée personnellement. Ce qui veut dire qu'on lui retourne la totalité de l'argent qu'il aura versé. Il aura ainsi aidé l'Université sans perdre un sou du capital qu'il aura engagé à cette fin.

Cette campagne dont le succès semble déjà assuré se poursuivra encore plusieurs semaines.

Du nouveau en France

Une union des groupements nationaux vient de se former à Paris. Leur première réunion de propagande eut lieu à la Salle Wagram, à la fin du mois dernier. Comme nous l'apprend 1934, ces groupements ne forment pas un nouveau parti politique. Ils se sont unis dans le seul but d'opposer un front solide à toutes les menées révolutionnaires des partis de l'anti-France.

Les députés Henriot et Dommange, appelés «les tombours des ministères Staviskey», furent les deux principaux orateurs de Wagram. Ils exposèrent à leur auditoire — plus de dix mille personnes, s'il faut en croire 1934 — des idées qui sont tout ce qu'il y a de plus antirépublicain. Quand le président annonça les orateurs à la foule comme étant «les plus antiparlementaires des parlementaires», ce fut un véritable délire. Les temps sont changés en France. Il est de bon ton, maintenant, d'être antiparlementaire et cela, de l'extrême droite à l'extrême gauche. Il n'y a plus que les radicaux pour se cramponner aux colonnes de la Chambre des députés. Le radicalisme, en deux mois, a vieilli de cent ans et à un tel point que ses derniers représentants ont l'air de fossiles.

On conçoit que dans ces conditions des députés courageux comme MM. Henriot et Dommange — il en est d'autres — remportent un large succès d'estime. Ce qu'il y a de plus intéressant dans toutes ces manifestations patriotiques qui ont lieu partout à Paris et en province, c'est que la saine fraction de la population française liquide rapidement ce qui reste des dernières illusions sur le parlementarisme tel qu'il existe en France. M. Dommange, au cours de cette réunion, exposa, point par point, son programme des «quinze propositions». Il préconise un changement complet de l'organisation économique de

la France: économie corporative, suppression des monopoles d'Etat, réorganisation de la société devant reposer à l'avenir non plus sur l'individu mais sur la cellule familiale. Le député de la Gironde, M. Henriot, reprend les idées de son collègue, mais sous une forme plus vivante qui n'est pas pour déplaire aux amateurs de bonne et belle élocution que sont restés les Français.

Les journaux impartiaux qui nous arrivent de Paris prévoient que ce mouvement de l'Ordre français s'étendra en profondeur et dans le sens d'une réforme du régime actuel qui se fera par le dehors. Souhaitons que la France opère ce redressement dans la paix sociale sans trop de heurts. Les nouvelles qui nous parviennent de cette réunion de la salle Wagram permettent de croire qu'il y aura bientôt du nouveau entre les Vosges et les Pyrénées.

Jean-Marie NADEAU

L'Actualité Economique est la seule revue du genre publiée en langue française en Amérique. Les personnes cultivées qui désirent se tenir au courant des questions économiques la lisent régulièrement. Prix de l'abonnement, \$2 par année. En vente dans les librairies à 25 sous l'exemplaire. (r-d)

DANS L'«ORDRE» DE LUNDI:

Un article sur «Catholiques anglais et français au Nouveau-Monde», reproduit de «Sept», hebdomadaire publié par les RR. PP. Dominicains à Juvisy, près Paris.

«Un Roi... Pourquoi pas?» par M. Olivar Asselin

Dimanche soir, à la radio

La causerie quotidienne de l'«Ordre», par M. Olivar Asselin

A 9 h. au poste C K A C

La dernière étape de l'escroquerie

L'Allemagne proclame officiellement le moratoire sur ses dettes commerciales, qui n'ont, bien entendu, rien de commun avec les réparations ou les dettes de guerre. Berlin annonce un moratoire de six mois sur tous ses paiements, y compris sur les intérêts des emprunts Dawes et Young et elle choisit, pour faire cette déclaration, le moment psychologique, celui du défaut des pays débiteurs des Etats-Unis. Cette manœuvre est très habile, car elle permet de rattacher par un raisonnement spécieux la question des dettes commerciales et de celles qui ne le sont pas. Elle permet de faire un rapprochement faux, mais qui porte sur les masses: «Si l'Allemagne ne paie pas, les autres pays n'ont rien à dire, car ils font la même chose.»

Inutile de souligner la différence qui sépare les deux problèmes. Dans le cas des dettes de guerre, il y a interdépendance entre celles-ci et les réparations définitivement enterrées par le moratoire Hoover, et par conséquent impossibilité de payer les Etats-Unis, si ces derniers imposent aux créanciers de l'Allemagne un moratoire. Dans le second cas, le problème reste entièrement commercial et ne soulève pas de question de transferts massifs de devises, puisqu'il est entendu que les crédits gelés ne seront débouqués que progressivement et que les intérêts mêmes ne seront que partiellement exportables. Les dettes commerciales restent donc un problème financier et économique purement intérieur, et dont le paiement ne saurait compromettre dans l'état actuel des choses — si les choses sont telles que veulent bien nous le dire les dirigeants nazis — les finances du Reich et encore moins celles des entreprises privées.

Ce moratoire fait partie d'un plan longuement mûri dont voici les grandes lignes en quelques mots.

Tout d'abord, après avoir emprunté des millions et des cents à l'étranger en procédant à l'inflation financière, on fait faillite en imprimant des assignats, puis après avoir réorganisé l'industrie sur des bases ultra-modernes, on agit l'épouvantail de la disparition du marché allemand aux produits étrangers, par suite de la ruine nationale due au manque de crédits. La manœuvre réussit parfaitement et on pousse loin: on emprunte

la forte somme pour stabiliser un nouveau mark-or. En échange, on signe des papiers, qui selon la morale allemande ne constituent que des «chiffons de papier». Puis on passe au second acte.

Celui-là est plus difficile à réaliser. Berlin arrive cependant à ses fins en déclarant que si on ne lui ouvre pas de crédits supplémentaires, il ne pourra pas payer ses réparations (qu'il n'a jamais eu l'intention de payer). Le Reich se procure ainsi de nouveaux capitaux. Mais à ce moment déjà, le total des emprunts commence à atteindre des proportions quasi astronomiques. La seule solution — toujours aux yeux des dirigeants de Berlin — c'est de recommencer l'escroquerie, de falsifier les statistiques et de déclarer un moratoire. On commence par se déclarer incapable de payer les réparations et on réclame un moratoire, qui est accordé, en vue de sauver ce que l'on peut des dettes commerciales. Ceci fait, le gouvernement du Reich, dont la politique échelonnée appauvrit chaque jour le pays, se déclare dans l'impossibilité de payer les intérêts puis, après avoir fait traîner en longueur les pourparlers, déclare de lui-même un moratoire sur tous les emprunts.

C'est l'avant-dernier acte d'une escroquerie gigantesque, qui n'a même pas l'excuse d'une répudiation faite par principe. Le dernier acte sera de déclarer que l'Allemagne ne veut plus payer ses dettes et l'on peut être sûr que les dirigeants du Reich sauront rappeler le défaut des nations débiteuses des Etats-Unis, qui à leurs yeux constituent un précédent.

Evidemment, au point de vue intérieur, on pourra faire gober n'importe quoi aux Allemands, comme aux Russes, aux Italiens et à tous les peuples qui vivent sous un régime de dictature. Mais il sera plus difficile de faire avaler la pilule aux pays créanciers, car ces derniers pourront toujours user de représailles, comme les dernières dépêches le laissent prévoir.

Ce serait d'ailleurs la seule manière de faire comprendre à l'Allemagne qu'elle s'est engagée dans la mauvaise voie, et qu'elle aura tout à perdre à employer des méthodes dignes d'un vulgaire escroc.

André BOWMAN

Le dogme de la responsabilité ministérielle

C'est une des plus belles piperies de la démocratie que ce dogme de la responsabilité ministérielle. On croit souvent, dur comme fer, qu'un ministre en régime parlementaire administrera sagement la chose publique parce qu'il aura, suspendue au-dessus de sa tête, l'épée de Damoclès des élections. Le peuple, érigé en tribunal, rend des arrêts contradictoires. Confie-t-on l'administration de la justice à des juges élus par le suffrage universel? Les rares pays où cette pratique détestable est en honneur n'ont pas à s'enorgueillir de leur régime judiciaire. Ce qui est condamnable dans l'ordre judiciaire est aussi quand il s'agit des fonctions essentielles de l'Exécutif.

Que vaut cette responsabilité dite ministérielle? Les exemples ne manquent pas de son peu de valeur. Les journaux de ces derniers jours nous en apportent des échos. A une question des chefs de l'Opposition libérale qui s'inquiétaient du sort des pêcheurs à propos d'un projet de loi du ministère de la marine, savez-vous ce que répondit le chef de l'Exécutif? Tout simplement ceci: «Ne vous inquiétez pas du sort des pêcheurs, nous nous en tiendrons responsables.» Cette affirmation est pour la galerie et ne vaut rien de rien. Car, en effet, si le gouvernement au pouvoir est battu aux prochaines élections qui, je vous le demande, sera responsable, puisque le parti actuellement au pouvoir devra se cantonner, comme le parti libéral depuis quatre ans, dans une critique stérile. Les libéraux, s'ils sont élus, devront, comme on dit en France, «porter les enfants des autres».

Un autre exemple. On se plaint beaucoup, ces jours-ci, de la mauvaise organisation de notre comptabilité municipale. Les comités de ceci ou de cela se renvoient les uns aux autres les responsabilités de cette maladministration. Cherche la vérité qui pourra. C'est d'ailleurs, en régime démocratique, le moindre souci des maîtres du pouvoir de fixer les responsabilités. Il ne faut pas, non plus déplaire aux fonctionnaires, qui sont toujours des électeurs possibles.

Nous pourrions nous amuser indé-

finiment à ce jeu de trouver des exemples de la vanité des efforts des théoriciens de la responsabilité en régime de suffrage universel. Le meilleur régime où les responsabilités sont le mieux fixées est le régime monarchique. Le chef de l'exécutif, indépendant de toute coterie politique, sait à qui s'adresser quand quelque chose cloche dans l'administration. L'histoire est la pour nous fournir des exemples tant que nous en voudrions. Demander la même chose en régime démocratique serait demander la lune.

Jean-Marie NADEAU

Ne quittez pas la ville pour vos vacances sans vous être assuré de pouvoir lire l'«Ordre» chaque jour. Pour une somme minime nous en ferons le service n'importe où vous allez. PLateau 8511.

À lire

En 2e page:

REVUE DE LA PRESSE, par Georges Langlois.
L'OPINION DE NOS LECTEURS.
GRÈVE DES INTERNES DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME.

En 3e page:

CECI, CELA ET AUTRE CHOSE.
LA RICHESSE DE LA FRANCE, par Gallus.

En 4e page:

TOURISME, par Berthe Delisle.
L'EXPOSITION DE L'ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS, par Pierre Boucher.
LE THÉÂTRE ET LA MUSIQUE, par Georges Langlois.

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Le successeur de M. Carson

M. Christopher Carson, directeur du service des incendies, sera mis à la retraite par le Comité exécutif. Il s'agit maintenant de lui trouver un successeur, et trois candidats sont en lice: MM. Presseau, Ouimet et Ferron. Tous trois sont attachés à la brigade des pompiers depuis plusieurs années. Nous croyons que dans les emplois publics il faut tenir compte des mérites d'un candidat, des services rendus, de son expérience, etc., et procéder à l'avancement régulier jusqu'aux plus hautes fonctions. Cependant, ne serait-il pas opportun de surseoir à cette règle, et de nommer un ingénieur à la tête d'un service technique aussi important que celui des incendies?

Jusqu'à ces dernières années, tous les chefs de police, à Montréal, furent d'anciens policiers promus au plus haut grade. M. Fernand Dufresne, un avocat, recorde depuis quelques mois à peine, fut alors placé à la direction de la police. L'accomplissement immédiat de plusieurs réformes, et le service fut considérablement amélioré, grâce à l'initiative du nouveau chef. Aujourd'hui, un nombre relativement peu considérable de policiers et de gendarmes réussissent à maintenir la paix et la sécurité.

L'expérience suffit peut-être à l'administrateur d'un service déjà en marche; il faut des connaissances techniques pour réformer et améliorer ce service. Plus encore que le chef de police peut-être, le directeur du service des incendies a besoin de ces connaissances. Une solide formation générale ne saurait nuire aussi, même au chef de la brigade des pompiers; soit dit sans préjuger de l'instruction et de la formation des trois candidats en présence, que je n'ai jamais vus.

Notre brigade des pompiers, on peut la croire excellente, est susceptible d'amélioration. Le nombre des incendies et les primes d'assurance sont particulièrement élevés, à Montréal; on pourrait diminuer les deux. Quelques inspecteurs, munis d'in-

structions précises et détaillées, verraient à la prévention des incendies; ce service existe déjà, mais il ne semble pas très efficace. De plus, faut-il inonder tout un faubourg pour éteindre le feu dans une maison? On pourrait faire plus souvent usage des produits chimiques pour combattre même les gros incendies. Les dommages causés par la fumée et l'eau dépassent inévitablement ceux que le feu a causés. La prime d'assurance est fonction du montant des dommages, dans tous les pays du monde. Il en coûterait davantage à la Ville peut-être pour se montrer avare de son eau et généreuse de ses produits chimiques; mais les citoyens trouveraient dix fois plus de profit à rembourser cet excédent au Trésor.

Un ingénieur pourrait apporter les améliorations nécessaires au service des incendies. Il calculerait lui-même la pression d'eau qu'il faut donner aux bornes-fontaines dans les divers secteurs, au lieu d'abandonner cette tâche aux ingénieurs de l'Aqueduc. On pourrait lui adjoindre un ou deux ingénieurs: la Ville n'en manque pas, et, faute de travaux publics, ils sont inoccupés. Au traitement que nos conseillers ont fixé pour les ingénieurs, cette dépense ne serait guère considérable. Dans l'achat du matériel, un technicien épargnerait de l'argent au Trésor. L'ingénieur saurait quels doivent être la capacité et le rendement de telle ou telle machine, et il n'achèterait pas un marteau-pilon pour écraser des mouches. Il acquerrait vite l'expérience nécessaire à ces fonctions, plus vite assurément qu'un empiriste satisfait n'acquerra jamais les connaissances techniques qu'il méprise.

Nous ne sommes point hostiles aux pompiers: tous les citoyens reconnaissent leur bravoure et leur dévouement. Mieux dirigés, nos pompiers accompliraient des merveilles comme leurs amis de la police. C'est à la direction qu'il appartient de corriger les défauts observés dans la méthode du service des incendies. Notre conseil municipal est-il capable de recevoir une suggestion de l'«Ordre», de la discuter froidement et honnêtement? C'est ce que nous verrons.

Dollard DANSEREAU

L'OPINION DE NOS LECTEURS

Nous l'avons dit, nous le répétons : nos amis sont nombreux et fidèles. Le courrier nous en apporte tous les jours des témoignages nouveaux. Cause catholique et française, cause nationale : qui donc prétendrait que ce ne soit là la seule « bonne cause » à défendre et à faire triompher ?... Voici les lettres que nous recevons aujourd'hui avec de nouvelles demandes d'abonnement :

Mon abonnement à L'ORDRE expirait le 10 juin, et je vous envoie ci-joint le prix d'un nouvel abonnement pour un an. La lecture de votre journal est de ces choses qui viennent à faire partie indispensable du programme d'une journée.

J'espère recevoir, par le retour du courrier, les deux volumes de Jules Fournier que la libérale direction de L'ORDRE nous offre si généreusement comme prime.

P. C. FALARDEAU,
146, rue Saint-Cyrille,
Québec.

Sous pli, mon chèque pour trois mois d'abonnement à votre journal. Je voudrais bien faire plus, mais la crise sévit encore... dans nos parages. Tout de même, je persévère, c'est déjà quelque chose, vous en conviendrez sans doute.

Je vous renouvelle mes félicitations. Votre journal est toujours intéressant. J'admire surtout votre énergie au sujet de l'enseignement. Puisse-t-on comprendre en certains milieux !

ALFRED RENAUD,
C.P. 222, Montmagny.

Ci-joint mon chèque pour la somme de six dollars (\$6) pour douze mois d'abonnement à votre journal L'ORDRE que je n'ai pas manqué de lire depuis son apparition. Je dois vous féliciter, vous ainsi que vos collaborateurs, d'avoir su combler une lacune si profonde en procurant aux Canadiens un journal littéraire, instructif et constructif.

Votre tâche sera ardue, je l'admets, mais soyez assurés que déjà un bataillon d'hommes bien pensants se lève dans tous les coins de la province pour vous appuyer, surtout dans les réformes éducatives. Bataillez ! tenez ferme ! La victoire s'annonce déjà, s'en est certain.

Serez-vous appréciés ? Se souviendront-ils ? J'en doute.

WILFRID GERVAIS, surintendant,
L'Industrielle-Compagnie d'Assurance-Vie,
Québec.

Je trouve beaucoup de profit à lire chaque matin votre petit journal de réveil national (dois-je dire : nationaliste ?) et je félicite volontiers votre équipe de jeunes, plus heureux que d'autres, qui, sans prétendre à l'infailibilité, savent se donner la précieuse liberté d'avoir des idées et de les exprimer correctement. Je ne veux pas manquer, non plus, de me prévaloir du privilège que vous offrez de faire parvenir aux abonnés la brochure de M. Olivier Asselin sur l'Œuvre de l'abbé Groulx, conférence que j'ai écoutée avec beaucoup d'intérêt le soir qu'elle fut donnée jadis. Ci-joint la somme qui doit continuer mon abonnement à L'ORDRE (malgré le peu de ressources dont je dis-

pose actuellement) et l'expression de ma sincère considération.

Ephrem-Réginald BERTRAND,
La Presse.

Il m'est très agréable de renouveler mon abonnement à votre très intéressant journal, pour une autre période de trois mois et je vous inclus deux bons de poste (\$1.75) en paiement.

A.-S. PARADIS,
rue du Roi, Québec.

Je vous inclus mon chèque au montant de un dollar et soixante-quinze sous (\$1.75) pour trois mois d'abonnement à votre journal dont je ne puis me passer maintenant.

Vous me l'adresserez pour les trois mois à venir, à Saint-Raphaël (est) (Bellevue). Je compte bien que vous m'adresserez aussi, la prime annoncée : L'Œuvre de l'abbé Groulx de votre très digne père.

Veillez me croire un de vos nombreux, très nombreux admirateurs.

Jules TANGUAY,
rue Waverley, Ahuntsic.

Je suis chargée par l'honorable juge Choquette de vous transmettre mandat de \$3 pour six mois d'abonnement à votre journal, qu'il me dit lire avec grand intérêt, et vous souhaite succès, ajoutant que l'ORDRE devrait contribuer beaucoup à rétablir l'ordre dans les pensées, les actions, et même les ambitions de tous les citoyens désireux de voir la paix et la prospérité rétablies dans notre beau pays et spécialement dans notre province.

G. ROCHFORD,
secrétaire.

Et même un confrère nous témoigne de la sympathie :

Sous pli un mandat de \$6, renouvelant pour un an mon abonnement no 205, terminé le 10 juin.

Votre journal a mis tous les autres dans l'ombre. Son intérêt ne se dément pas. Vous avez droit à l'admiration de vos compatriotes. Il y a longtemps que je n'ai connu de critique impartiale, aidant et respectueuse ; ce qui n'empêche pas le coup de fouet, mais attendu que « qui aime bien châtie bien », votre férule redressera les travers et vos moyens seront appelés bourrades. Vous le dirai-je, de tous les journaux publiés depuis une trentaine d'années, le vôtre est le seul qui ait adopté et maintenu le moyen terme et dont on peut dire qu'il est au service de tout le monde, de personne en particulier...

LÉONIDAS BACHAND,
Sherbrooke.

Merci à tous ces amis fidèles. S'abonner à L'ORDRE, c'est contribuer à une œuvre de réveil national. « Nationaliste » ? suggère avec prudence un de nos correspondants. Et pourquoi pas ? Le nationalisme, pour le Canadien français, est la seule formule de salut.

N.B. — Rappelons qu'un numéro spécimen de L'ORDRE sera adressé gratis à qui en fera la demande. Prière d'envoyer à l'Administration, case postale 4018, à Montréal.

Le monstre du Loch Ness est un poisson

L'examen de la tête du monstre de Loch Ness a été fait par M. Forsyth Chaley, chirurgien-dentiste, en présence du colonel Hambleton, délégué du Jardin zoologique. Les précisions suivantes ont été données sur l'animal : « Il s'agit bien d'un poisson et non d'un amphibien comme on l'avait supposé. Long d'un peu plus de quatre mètres, le diamètre maximum de son corps est de quarante centimètres. Le corps est de forme ovale, s'aminçant extrêmement vers la tête, de sorte qu'il donne l'apparence de posséder un très long cou, alors qu'il s'agit du corps lui-même. Sa queue a l'apparence d'un gouvernail, la partie verticale est très longue. C'est elle qui a pu avoir été aperçue à plusieurs reprises par les observateurs et prise pour le cou de l'animal. Il pèse environ 80 kilogrammes. Sa tête est de forme allongée comme celle d'un gros chien. Il n'a pas d'écaillés. Il avançait dans l'eau par ondulation de la colonne vertébrale, comme un serpent, ne possédant pas de nageoires. Son nom scientifique est Regalicus. On connaît jusqu'à ce jour environ vingt-cinq spécimens appartenant à des espèces actuellement vivantes ou préhistoriques. »

Le Daman est plus économique que l'asphalte naturel de roche et offre pour les routes canadiennes soumises à un climat rigoureux l'avantage supplémentaire de n'être point glissant.

(r-c)

Mensonge et maladie

On a été sévère à l'égard de cette petite danseuse de dix-sept printemps, qui avait fait « marcher » la magistrature et la police en racontant qu'elle avait entendu des pseudo-criminels se vanter d'un mauvais coup. Huit mois de prison à la belle saison. C'est dur pour une gamine de cet âge qui avait « bluffé » pour que l'on parlât d'elle...

Ce besoin de publicité, cette folie des grandeurs ne sont pas l'apanage de cette jeune fille. Combien de gens mentent à plaisir et jouent les héros et héroïnes de romans pour être célèbres. Certains machinent de fausses agressions, des vols imaginaires. On en a vu qui assassinaient pour être la vedette de l'actualité. Il semble toutefois que ces mystificateurs sont plus près de la mythomanie que d'autre chose. Presque tous leurs cerveaux sont légers... légers... pour ne pas dire un peu fêlés. Et il est certain qu'ils relèvent plus du médecin aliéniste que de la correctionnelle. On parlera, cette fois, d'enfantillage gravement puni. Enfantillage ? Soit, mais il y a des gens qui restent des enfants toute leur vie durant, et ce genre d'enfantillage est certainement parent d'une maladie mentale.

Docteur Tancredi Asselin, chirurgien-dentiste, 5064, avenue du Parc, près rue Laurier, à son bureau de 9 h. à 6 h. sur rendez-vous. Tél. : DU 3087.

(r)

Le prince de Galles

Le 23 juin, le prince de Galles célébrera son quarantième anniversaire. Né en 1894, il avait vingt et un ans quand, en 1915, il se rendit en France pour prendre part à la guerre mondiale, dans les rangs de l'armée britannique, et occuper sa première tranche.

Aucune décision n'a encore été prise pour marquer cet anniversaire. Mais, vu les idées du prince, on pense qu'il se bornera, ce jour-là, à déjeuner avec le roi et la reine, au palais de Buckingham, dans une intimité toute familiale.

Propos frigorifiques

La saison chaude est arrivée. Pourquoi ne pas vous procurer un réfrigérateur ? Vous garderez vos aliments frais et vous protégerez votre santé. En l'achetant chez Donna Langelier, vous ferez des économies, car cette maison fabrique elle-même et vend meilleur marché qu'ailleurs. Elle vous offre aussi de très jolis meubles, tapis, instruments de musique, etc. 510 est, rue Sainte-Catherine. Tél. : HA 8111.

Même si vous ne vous absentez que quinze jours au cours de l'été, nous pouvons vous faire le service quotidien de l'« Ordre » à peu de frais. Plateau 8511.

LES PRIMES DE L'« ORDRE »

Nous donnerons gratis, avec chaque abonnement de trois mois, un exemplaire d'un ouvrage d'Olivier Asselin sur l'Œuvre de l'abbé Groulx, paru en 1923, mais qui a conservé son actualité foncière et qui, notamment, traite à un point de vue tout nouveau le sujet de l'abandon du Canada par la France. Les abonnés de trois mois ou plus recevront en prime un exemplaire du recueil en deux volumes des écrits de Jules Fournier intitulés *Mon encrier*, ouvrage qui se vend encore en librairie un dollar. Les personnes qui se sont abonnées ou réabonnées depuis le 1er juin auront droit à ces primes. Prière d'en faire la demande à l'Administration.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Monsieur l'administrateur,

Veillez m'inscrire sur la liste de vos abonnés pour trois mois — six mois — un an (biffer les indications inutiles). Bien entendu, j'aurai droit à la prime que vous offrez.

[Signé]

Adresse

N. B. — L'abonnement est payable d'avance.

REVUE DE LA PRESSE

Tout pour l'Ouest

Ce premier-Québec de l'ÉVÉNEMENT illustrera les « avantages » que la Confédération apporte à la province de Québec.

Encore une fois, pour avoir pratiqué une plus saine économie sociale, la province de Québec paiera plutôt qu'elle ne profitera d'une mesure fédérale destinée à soulager les cultivateurs du poids écrasant de leurs obligations hypothécaires. Il s'agit d'une intervention, sage et opportune en principe, pour rétablir une partie de la classe agricole actuellement accablée par la crise et par ses dettes. Le projet formulé par M. Bennett faciliterait de plusieurs manières le règlement équilibré des hypothèques dont sont grevées les propriétés rurales. L'objet de la loi aurait, en somme, à souffrir. Pour éviter l'abandon des terres en culture par des cultivateurs éprouvés, le gouvernement faciliterait une espèce de « composition », dont le résultat le plus apparent serait de réduire de 25 pour 100 la dette hypothécaire du cultivateur appauvri, et d'échelonner sur une période de plusieurs années les annuités de remboursement du capital réduit. A cette partie de la législation proposée, il n'y a pas beaucoup à redire, des précautions étant assurées pour prévenir les fraudes et les abus. Mais, poussant plus loin sa préoccupation, M. Bennett entend changer le taux de l'intérêt à payer sur les dettes hypothécaires des cultivateurs, lorsque ce taux dépasse 7 pour 100. Dans la province de Québec et les vieilles provinces, l'argent prêté par hypothèque aux cultivateurs ne commandait pas un taux d'intérêt aussi élevé. Par contre, il y a beaucoup de placements hypothécaires dans les provinces agricoles de l'Ouest qui proviennent des épargnes des vieilles provinces. Dans ces conditions, le gouvernement favorise encore une fois les populations de l'Ouest au détriment des populations de l'Est du Canada. Sur ce point, à moins d'un amendement à la mesure présentée par le cabinet Bennett, il y aura lieu de protester contre l'inégalité de ce paternalisme, selon qu'il s'exerce dans une partie ou l'autre du pays.

Les mêmes faits se répètent constamment et confirment nos griefs contre la Confédération. Tantôt ce sont les droits du français sur lesquels on mesquine tant qu'on peut, tantôt c'est l'envasement par le gouvernement central des domaines théoriquement réservés aux gouvernements régionaux, tantôt ce sont les ressources naturelles ou financières de certaines provinces que l'on épuise au bénéfice d'autres provinces et il se trouve comme par hasard, que ce sont à peu près toujours les provinces de l'Est qui écopent au profit de celles de l'Ouest. Enlevons-nous ces griefs, et nous serons fédéralistes à tout crin.

Pour faire travailler les chômeurs

A l'approche des élections générales, le gouvernement fédéral se propose de substituer des travaux publics aux allocations de chômage. Montréal serait sur le point de contracter un nouvel emprunt afin de contribuer pour sa part à ces travaux. Mais la PATRIE, comme sœur Anne, montée sur sa tour d'observation et remarquant qu'à la mi-juin on ne voit encore rien venir et que, selon les apparences, l'automne sera venu avant que les services administratifs aient été mis en branle.

Mais on ne sait à quelle date au juste ces projets entreront dans la voie de l'exécution. Il y a plusieurs mois, le très honorable M. Bennett avait publiquement donné à entendre que, maintenant que les conditions économiques s'améliorent de jour en jour et que le pays émerge décidément de la crise de dépression, il se proposait un considérable effort pour substituer du travail aux secours directs. Mais rien n'a encore été fait dans cette direction. Le projet n'est décidé tout au plus qu'en principe. Il requerra sans doute du temps pour son élaboration. Et encore du temps pour sa mise en train, car le mécanisme de l'administration fédérale ne se meut jamais rapidement.

Or nous sommes au milieu de juin. L'hôtel de ville n'aura pas d'argent pour faire des travaux avant plusieurs mois. Le gouvernement fédéral, de son côté, ne sera pas plus tôt prêt à lancer les entreprises qu'il projette. De tout cela il n'est pas déraisonnable de conjecturer qu'il n'y aura pas de travaux publics importants pour alléger le chômage.

avant l'automne, et qu'en suite il est fort probable que tous les projets seront différés à cause de l'hiver.

La PATRIE craint donc que les chômeurs ne trouvent à s'occuper avant de longs mois, avant le printemps prochain peut-être, et elle se demande comment ces gens vivront si le gouvernement cesse dès le mois de juillet de leur verser des allocations. La PATRIE fonde ses espérances sur l'initiative privée et invite les propriétaires d'immeubles, par exemple, à occuper des bras à l'entretien de leurs propriétés.

De sorte que, à notre sens, c'est sur les initiatives privées qu'il convient de fonder des espérances. Depuis quatre ans, l'entretien de la propriété foncière a été presque complètement négligé, et une détérioration s'est graduellement accomplie dont les propriétaires ont tout intérêt à effacer les traces afin de remettre leurs immeubles en valeur. Le temps est d'ailleurs propice pour entreprendre ces travaux puisque le coût de la main-d'œuvre est au plus bas. Si tous les propriétaires se décidaient à faire immédiatement remettre leurs immeubles en bon état, des milliers et des milliers de chômeurs, de tout métier ou sans métier, y trouveraient à s'employer continuellement jusqu'à l'hiver. Aucune action concertée des pouvoirs publics ne pourrait avoir un si heureux effet sur la situation générale dans notre ville.

Ces braves propriétaires pourraient répondre fort justement que la crise les a atteints plus que les autres, leurs propriétés restant vides et improductives, au moins partiellement, sans pour cela être moins grevées d'impôts. Mais on leur répondra que, de toute façon, ils seront appelés à payer la plus grande partie des travaux publics entrepris par l'État sans en retirer un bénéfice proportionnel à leur contribution. L'argent qu'ils dépenseraient sur leurs propriétés leur apporterait un accroissement de richesse équivalent à la dépense, tandis que des sommes dépensées par l'État en travaux publics, la machine administrative et les personnes interposées à toutes sortes de titres avouables ou non en absorberont une bonne partie en pure perte pour la société.

Ici encore l'initiative privée reste préférable à celle de l'État et la suggestion de la PATRIE paraît fort sensée en principe. C'est l'application qui en est moins facile : comment obtenir une action concertée, un mouvement d'ensemble de la part des propriétaires d'immeubles pour que l'initiative privée, se substituant à celle de l'État, puisse la remplacer efficacement et apporter aux chômeurs un secours équivalent à celui des entreprises de l'État ? Voilà la pierre d'achoppement du projet.

Si nous avions un sens national

Si nous avions un sens national plus éveillé, écrit M. Eugène L'Heureux, à l'ACTION CATHOLIQUE, ...

... Dans l'arène fédérale, nos ministres et nos députés abandonneraient cette attitude de poules mouillées, qui est de plus en plus la leur depuis plusieurs décades, sous toutes les administrations. Il n'y aurait pas lieu de se demander si la Confédération est, pour la race canadienne-française, un traquenard, et s'il faudra en sortir pour assurer la survie. Fédéralisme et provincialisme pourraient aller de pair, selon l'esprit du pacte de 1867.

Puisqu'ils sont près du tiers de la population canadienne, les Canadiens français exigeraient — leurs hommes publics en tête, les ministères avec la même énergie que les oppositionnistes — le tiers des positions à tous les grades du service civil, dans la constitution de tous les ministères fédéraux ainsi que dans toutes les missions et commissions importantes.

Monnaie bilingue, radiophonie bilingue, billets de banque bilingues, correspondance bilingue, tout cela nous serait accordé très naturellement, parce que nos ministres et nos députés — parlant alors le français au parlement et rentrant dans les bureaux administratifs par la grande porte — donneraient à leurs collègues de langue anglaise l'impression que les Canadiens français existent, sont quelqu'un et veulent quelque chose. En face d'un tel spectacle, les Turnbull devraient de leur courtoisie.

Les caisses électorales recevraient moins de souscriptions et les œuvres vitales en recevraient davantage, résultat : les élections seraient plus honnêtes et les œuvres ne seraient pas leurs moyens d'action aussi limités. Notre Saint-Jean-Baptiste serait un jour de réconciliation nationale dont personne n'aurait le mauvais goût de se moquer. La fête nationale serait suivie de cinquante-deux semaines de vie nationale intense.

De l'école primaire à l'université, les instituteurs, les institutrices et professeurs s'appliqueraient à former le citoyen canadien-français en même temps que le chrétien, le chef de famille, et le professionnel. C'est bien sur les éducateurs, en effet, qu'il faut compter davantage pour corriger les nombreuses déficiences nationales que nous ont values un siècle et trois-quarts de domination anglaise, de voisinage américain et surtout vingt-cinq ans d'industrialisme dépourvu de toute direction nationale.

Chacun de nous aurait l'ambition de travailler au complet épanouissement de sa personnalité. La vie artistique et intellectuelle se généraliserait. Un idéal de qualité serait

substitué, dans nos esprits, à cette préoccupation trop exclusive du gain, qui borne étroitement l'empire de la conscience et du devoir, qui multiplie les arrivistes et les propres à rien.

Si... si... si...

Il est évident que nous n'avons pas le sens national. Mais il existait il y a quelques générations. M. L'Heureux s'est-il demandé comment ce sens national s'est perdu ? De vinette.

Les billets unilingues

M. Charles Gautier, au DROIT, commente la lettre de M. Armand Lavergne, paru d'abord dans le DEVOIR, reproduite dans plusieurs journaux et discutée un peu partout. Il cite un passage dans lequel M. Lavergne indique les conséquences de deux émissions de billets unilingues par la Banque du Canada et ajoute :

Ces conséquences, des journaux de langue française les avaient prévues avant la lettre de M. Lavergne ; d'autres ont fait ensuite les mêmes réflexions. Tous s'entendent pour condamner une émission distincte de billets anglais et français au lieu d'une émission bilingue. Pas un, à notre connaissance, n'a encore défendu l'attitude du ministre des Finances.

Cette attitude ne se défend pas ; elle est illogique, absurde et injuste. M. Rhodes aurait-il voulu vexer tous les groupes de la population qu'il ne s'y serait pas pris autrement.

Nous avons aujourd'hui des timbres d'accise, des timbres-poste, des formules postales bilingues. Qui s'en plaint, à l'exception d'une bande de fanatiques qui sont peu nombreux et dont l'opinion ne compte pas ?

Au problème qui se posait au gouvernement, il n'y avait qu'une solution acceptable : l'impression de billets bilingues. La nouvelle banque a deux noms officiels : « La Banque du Canada » et « The Bank of Canada ». Ses billets seront appelés à remplacer ceux de banques qui émettent des billets français, le gouvernement reconnaît que le français a le droit légal de paraître sur la monnaie officielle. Pourquoi ne pas pousser la logique jusqu'au bout ? Pourquoi ne pas accepter dès maintenant la solution la plus commode et la plus équitable ?

Le ministre des Finances a fait un faux pas. Mais celui-ci n'est pas irréversible, puisque le bill de la Banque du Canada n'a pas encore été définitivement adopté. D'avant les représentations qui lui sont faites, que le ministre des Finances renonce à son projet et qu'il décide que les billets de la Banque du Canada seront tous bilingues et rien que bilingues.

Il sera encore temps d'obtenir justice quand le projet viendra devant le Parlement. C'est là que nous verrons s'il y aura beaucoup de députés conservateurs qui auront le courage de M. Lavergne. L'inouï, c'est que nous soyons obligés de nous battre avec autant de frénésie pour obtenir une justice aussi élémentaire, pour faire reconnaître des droits aussi clairement affirmés par la Constitution du pays, et que nous n'y arrivions pas, toujours, quel que soit d'ailleurs le parti au pouvoir.

Georges LANGLOIS

CHEZ WOODHOUSE

AUJOURD'HUI, DERNIER JOUR de la vente des marchandises de la Central Furniture Co., à 47 pour 100 de leur valeur. Encore quelques occasions.

Aménagement de salon, solide, confortable, style moderne : un divan et deux fauteuils recouverts de tissu de qualité, bleu, vert ou rouge, au choix. Le divan, muni de matelas à ressorts, peut se transformer en grand lit ou en deux lits jumeaux. Les fauteuils sont bien rembourrés. Trix courant : \$64.50. Les trois pièces pour \$89.50.

Premier versement : \$5 Mensualité : \$3 Divan de studio, modèle Pembroke recouvert de tissu de qualité supérieure, muni de deux matelas à ressorts et de trois oreillers en grand lit ou en deux lits jumeaux. Prix courant : \$29.50. Aujourd'hui : \$18.95.

Premier versement : \$3 Mensualité : \$2 Divan de studio, recouvert de tissu de qualité supérieure, muni de trois oreillers et de deux matelas à ressorts. Peut se transformer en grand lit ou en deux lits jumeaux. Prix courant : \$29.50. Aujourd'hui : \$16.95.

Premier versement : \$3 Mensualité : \$3 Divan de studio, modèle Baby Grand, recouvert de tissu de qualité supérieure, muni de trois oreillers et de deux matelas à ressorts. Peut se transformer en grand lit ou en deux lits jumeaux. Prix courant : \$24.50. Aujourd'hui : \$11.95.

Premier versement : \$3 Mensualité : \$3 35 lits en métal fini noyer, diverses dimensions. Prix courant : de \$7 à \$12. Aujourd'hui : \$6.99.

PERMUTURE A 10 HEURES

Woodhouse & Co. Ltd

105 ouest, rue Sainte-Catherine Remboursement des billets de chemin de fer ou d'autobus dans un rayon de 150 milles de Montréal, pour un achat de \$100. Les marchandises sont emballées et assurées gratuitement jusqu'à la livraison.

PEG TOP

DEPUIS PLUS DE 50 ANS CIGARE 5¢ LE BON VIEUX FAVORI

L. O. GROTHE, Limitée Maison canadienne et indépendante

Nos frères de Saskatchewan

Pour la dixième fois, l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan organise ses examens annuels de français. C'est un événement attendu avec impatience par les petits Canadiens-français de notre province. C'est leur journée nationale. Chaque année près de 2,500 élèves des classes les plus avancées et environ 200 écoles y participent.

Il est tout naturel d'apprendre le français dans Québec. C'est la langue générale de communication. Il n'en est pas ainsi dans la Saskatchewan, où l'enseignement de notre langue se heurte à toute sorte d'obstacles.

Nous n'avons pas d'école normale bilingue pour former notre personnel enseignant, pas de programme officiel pour l'enseignement du français, pas d'examen, pas d'inspecteurs français. C'est-à-dire rien pour guider les maîtres ou maîtresses, rien pour encourager les élèves. En outre, on nous mesure parcimonieusement le temps. C'est une façon spéciale de mettre en pratique le pacte de la Confédération.

Malgré cela nous enregistrons des résultats satisfaisants, et certains de nos jeunes enfants soutiendraient fort bien la comparaison avec les élèves de Québec. Cela nous le devons pour une très large part à notre grande Association nationale, l'ACFC, qui consacre toutes ses énergies à cette question capitale de l'enseignement du français.

Parmi ses multiples initiatives il n'en est pas qui furent plus fécondes en résultats que celle qui donna naissance aux examens de français. Ceux-ci constituent le meilleur stimulant, aussi bien pour le personnel enseignant que pour les élèves.

Chaque année, la liste des heureux candidats est publiée dans notre journal français LE PATRIOTE. Les noms des lauréats sont connus d'un bout à l'autre de la province. Plus de 1,000 livres de prix, des centaines de diplômes, des médailles, sont décernés chaque année. Dans les paroisses, très souvent, on organise des fêtes solennelles au cours desquelles on fait la distribution des récompenses. Quel honneur pour un élève qui a décroché un grand prix provincial, pour un pensionnat dont les élèves ont brillamment réussi.

Il est donc nécessaire que l'ACFC puisse continuer l'organisation de ces examens, qui ne forment d'ailleurs que l'un des rouages de ses nombreuses activités nationales.

L'organisation minutieuse de ces concours, la correction de 15,000 pages écrites, l'achat et la distribution des livres de prix, coûtent chaque année à l'Association des sommes considérables. La crise qui affecte la Saskatchewan beaucoup plus fortement que toute autre province a réduit nos ressources d'une façon alarmante. Nous n'avons pas le droit cependant de suspendre le travail de notre Association, parce que la survie des minorités françaises dans les provinces de langue anglaise nécessite une vigilance de tous les instants.

C'est pourquoi, comme chaque année à pareille époque, nous faisons appel à l'aide de ceux qui, dans Québec, comprennent que le patrimoine de la race ne se limite pas aux rives du Saint-Laurent.

Nous savons que la crise se fait sentir là-bas aussi, et que les charges y sont lourdes, mais il ne faut pas oublier qu'elles sont beaucoup plus onéreuses ici, où, en dehors de tout le reste, nous avons encore à consentir de très grosses dépenses pour assurer aux petits Canadiens-français de la province les bienfaits d'une éducation catholique et française.

Québec est d'ailleurs intéressé d'une façon directe au double point de vue moral et économique à la survie de nos groupes. C'est une vérité indiscutable à laquelle on ne pense pas assez.

L'enseignement du français dans nos écoles, l'éducation française de nos enfants, sont d'une importance capitale pour le groupe canadien-français de Québec, aussi bien pour son influence future que pour le développement de ses affaires.

En nous aidant dans le temps difficile que nous traversons à maintenir ces examens de français, nos frères de l'Est se protègent efficacement contre un isolement futur qui pourrait être dangereux.

Il ne s'agit pas de sommes considérables. Ce que nous désirons c'est un geste: «La maman de Québec se penchant vers ses petits enfants de la Saskatchewan et les encourageant à rester fidèles à leur langue, à leur foi, aux traditions de leur race.»

Les petits Canadiens de notre province ne connaissent pas suffisamment Québec, ni son histoire. Les manuels scolaires que le Département de l'éducation leur met entre les mains ne sont pas très prodigieux sur le compte de la vieille province. N'est-il pas à craindre que plus tard ces enfants, devenus pères et mères de famille, ne s'éloignent dangereusement de l'Est, influencés peut-être par toute l'étendue des rivalités économiques.

Nos examens de français offrent une excellente occasion de leur faire mieux connaître et mieux aimer Québec. Ces livres de prix qui leur sont offerts au nom de leurs frères de l'Est frappent leur imagination et créent des liens de gratitude et d'affection qui ne se briseront que bien difficilement.

A l'intérieur du livre, l'Association inscrit le nom et l'adresse du donateur, de sorte que l'enfant sache à qui doivent aller ses remerciements et sa reconnaissance. C'est un souvenir qui chez lui ne s'effacera pas.

En général, nous préférons qu'on nous fasse parvenir des dons en argent plutôt que des livres, parce que, connaissant le nombre d'élèves dans chaque division et leur âge, nous sommes mieux à même de connaître le genre de livres qui leur conviennent. De plus, les dons en argent nous permettent non seulement d'acheter des livres, mais nous aident encore à défrayer les dépenses élevées qu'entraînent les examens. Même dans le cas de dons en argent, nous prélevons toujours une certaine part pour l'achat de livres de prix, de sorte que le nom du donateur est porté à

CECI, CELA ET AUTRE CHOSE

Un ballon d'essai.

M. Houde a l'art de glisser une déclaration suspecte au milieu de considérations sensées. Souvent il n'y croit guère; il allume de la sorte les convoitises de gens capables de seconder ses desseins mal définis. Notre maire s'attache de nouveaux partisans. A une délégation du Conseil des Métiers et du Travail, il expliquait récemment son programme: 1° rétablir le crédit de Montréal; 2° emprunter à aussi bon compte que les gouvernements de Québec et d'Ottawa; 3° entreprendre des travaux publics. Jusqu'ici tout va bien: rien de nouveau ni d'original dans cet exposé, rien de révolutionnaire non plus. Pourquoi parler ensuite d'une contribution directe de l'Etat dans des entreprises particulières? Pourquoi faire intervenir l'Etat? Quel Etat?

Voici comment le CANADA rapporte les paroles de M. Houde: «Il y a beaucoup de grands propriétaires qui ont des travaux à faire. Mais ils n'ont les entreprises. Si l'Etat s'engageait à payer une partie, disons la moitié, des salaires de leurs ouvriers, je crois qu'ils seraient assez encouragés pour lancer immédiatement de grands travaux qui diminueraient de beaucoup le chômage. Et ce moyen ne serait pas coûteux pour les gouvernements.» La GAZETTE ne dit pas autre chose que le CANADA.

Nous suggérons humblement au nouveau parti «réformiste» de censurer les déclarations de son poulain. Pareille politique, sous notre régime de démagogie, donnerait lieu à des abus qu'un deuxième parti «réformiste» devrait alors corriger. En effet, quels entrepreneurs recevraient ces gratifications de l'Etat? Quelle serait la proportion du subside dans chaque entreprise privilégiée? M. Houde s'attachait facilement des amis pour subventionner le parti «réformiste» (qui changerait de nom), et les campagnes électorales d'un maire aussi généreux pour les dix prochaines années.

M. Houde s'autorise de la Nira pour lancer son ballon d'essai. Il faut observer que la Nira est appliquée par le pouvoir central, et non par des municipalités, quant aux subsides distribués aux industriels. Notre gouvernement est mieux inspiré de prêter de l'argent aux entrepreneurs que de leur en donner. Même, cette politique ouvre la porte à de tels abus qu'on peut en discuter l'utilité, témoin certain prêt de \$60 millions consenti au C.P.R. par M. Bennett, le futur chef spirituel de M. Houde, dit-on, et, par conséquent, du parti «réformiste». — D. D.

Manifestations en France.

Le fascisme appelle l'anti-fascisme, c'est un phénomène bien connu. Il commence à être visible en Angleterre, il est devenu très marqué en France, où, si la majorité de la population ne tient nullement à instaurer le communisme, il semble qu'elle tienne moins encore à se traiter à l'huile de ricin pour faire disparaître les maux de toute sorte qui affligent le pays. C'est ce qui explique avec quelle facilité se recrutent les anti-fascistes français. Naturellement, des politiciens ont commencé d'exploiter cette tendance, et, d'un mouvement de résistance à l'absolutisme, sont arrivés à transformer des manifestations parfaitement admissibles en troubles plus ou moins sérieux. Ces derniers jours, la police a été obligée d'intervenir à plusieurs reprises dans des réunions et dans des manifestations d'où les éléments communistes n'étaient pas absents.

Pour l'instant, la situation n'est pas sérieuse, et il faut espérer que le gouvernement aura la main forte et saura faire respecter l'ordre dans le pays, qui en a grandement besoin. — A. R. B.

La minutie de M. Lebeureau.

Un contribuable français a reçu dernièrement du percepteur un avis l'invitant à verser au fisc la somme de 21 centimes (au pair, \$0.0084); il devait à l'Etat un centime (\$0.0004), et le percepteur a ajouté les frais d'avertissement — un timbre, sans doute — vingt fois plus oné-

reux que la somme due, dans le cas présent.

En Belgique, il n'y a pas longtemps, un receveur de contributions a envoyé à un de ses ressortissants une lettre lui annonçant qu'il recevrait par virement-chèque postal une ristourne de 2 centimes, somme qu'il avait indûment versée à l'Etat.

Voilà certes des fonctionnaires corrects et honnêtes. Seulement, on peut se demander ce qu'ont coûté ces chicaneries en heures de travail, écritures, timbres, dérangement du personnel, etc. Le jeu ne valait pas la chandelle.

Il faut avoir vécu en Europe, surtout en France, pour savoir à quel point l'Administration peut être emmiellée. L'Europe peut encore nous donner maintes leçons très utiles; en matière d'administration, elle pourrait dans certains cas prendre exemple sur nous. — P. B.

D'un pas à l'autre.

Un des articles les plus importants du traité de Versailles interdisait à l'Allemagne d'avoir des troupes sur la rive gauche du Rhin. Cette mesure avait été imposée, afin de prévenir toute attaque brusquée contre la France ou la Belgique. Un autre article stipulait que la région rhénane serait occupée pendant une période de 15 ans et plus, en garantie de l'exécution du traité. Or, le traité de Versailles n'a pas été appliqué dans son intégrité, mais les Allemands sont arrivés, après force gémissements, à obtenir une évacuation anticipée. Ce premier point gagné, ils travaillent à remilitariser la rive gauche.

La chose est évidemment difficile, mais Berlin ne perd pas l'espoir d'arriver à faire rapporter cette clause, et, entre temps, les soldats allemands se balladent librement, en uniforme en Rhénanie.

Berlin nous parlera ensuite de son sincère désir d'entente et de paix... — A. R. B.

Le retour de lord Snowden.

On parle beaucoup du retour de lord Snowden dans l'arène politique. L'ancien chancelier de l'Echiquier vient de lancer quelques attaques contre M. MacDonald qu'il accuse de s'être mis à la solde des conservateurs. Il attaque également sir John Simon sur sa politique étrangère. Il est fort possible que lord Snowden devienne un personnage de premier plan. Mais ce serait un aussi grand malheur pour l'Angleterre que le retour d'un Lloyd George. — A. R. B.

Le désarmement.

Chaque jour nous apporte une nouvelle contradiction sur la conférence du désarmement. Au lieu de reconnaître, purement et simplement, que les pourparlers n'ont plus aucune chance d'aboutir, les puissances s'obstinent à parler, et les journaux à publier des nouvelles qui se contredisent à 24 heures d'intervalle. Au commencement de la semaine, on déclarait que la conférence avait été sauvée, le lendemain qu'il y avait interruption, le surlendemain qu'il n'était sur le point d'arriver à une entente, et ainsi de suite, ad nauseam.

En réalité, il n'y a pas de pourparlers sérieux possibles entre des puissances qui ne veulent pas désarmer, et en face d'une Allemagne qui vient de porter ses effectifs au double de ceux qu'autorisait le traité de paix. Les conversations sont d'autant plus inutiles que l'Italie reste en simple observatrice et que la Hongrie refuse tout compromis en soulevant une question d'alliances qui lui déplaît.

En attendant, on nomme des comités et des sous-comités d'études. — A. R. B.

Ne taquez pas le lion.

La situation politique à Malte est devenue extrêmement tendue. Une démonstration fasciste, au cours de laquelle les manifestants ont crié: Vive Mussolini! a eu le don d'exaspérer les Anglais qui parlent sérieusement de prendre des mesures d'exception dans l'île. Il y a peu de

temps, le gouverneur, sir David Campbell, prononçait un virulent réquisitoire contre l'Italie qui, paraît-il, entretient à Malte une agitation factice, la population maltaise étant un conglomérat de toutes les races et non point une «terra irredenta».

Depuis quelque temps, on note un certain nombre de frottements entre l'Angleterre et l'Italie sur des questions coloniales, en particulier à propos de Malte. Il ne serait pas étonnant que Londres prit tout à coup quelques mesures radicales pour faire cesser une agitation dangereuse dans certaines de ses colonies. Il n'est jamais bon de réveiller le lion et de lui chaotiller la plante des pieds. — A. R. B.

Triumphes français.

Nombre d'aviateurs ont franchi l'Atlantique depuis la guerre. Deux équipages seulement, cependant, l'ont traversé de l'est à l'ouest et de point en point, sans aller à l'aveugle comme les trois Allemands qui atterrirent dans l'île Verte, à l'embouchure du détroit de Belle-Ile, il y a une dizaine d'années. Costes et Bellonte d'abord, Codos et Rossi ensuite, avaient où ils allaient, et ils y parvinrent. Paris-New-York est un vol qui a tenté les plus braves et qu'ont réussi les plus habiles, et chaque fois qu'il a été réussi il l'a été par des Français. Dans la conquête de l'air il y a eu de la gloire pour tous les peuples, y compris ceux que l'Anglo-Saxon regardait autrefois comme inférieurs ou dégénérés; mais la France peut se glorifier d'avoir été au premier rang dès le début, et d'y être restée. — Ol. A.

Rien qu'un geste.

On rapporte que les Soviets, en délicatesse avec la France, font des efforts louables pour améliorer les relations entre les deux pays. Ils ont décrété qu'à l'avenir les enfants russes seraient obligés d'apprendre le français à l'école, ce qui leur permettrait de mieux connaître l'Occident, pourri, selon la phrase célèbre du prince Ukhomsky. Inutile de dire que ce geste reste un geste, pour la bonne raison que les Soviets n'ont pas suffisamment de professeurs capables d'enseigner le français et que si les relations entre les deux pays se refroidissent, l'enseignement de la langue française serait probablement interdit immédiatement. On peut se demander si les Soviets rendront obligatoire l'étude du japonais, si Moscou et Tokio finissent un jour par se mettre d'accord. — A. R. B.

L'entrée des vins au Canada.

Le nouveau traité commercial franco-canadien ne peut être signé. Si étrange que cela paraisse, ce n'est la faute ni du gouvernement d'Ottawa ni de celui de Paris. Si les pourparlers sont arrêtés, le tort revient à l'Afrique du Sud et à l'Australie. Ces deux derniers pays, se prévalant du pacte d'Ottawa, s'opposent à l'entrée au Canada de vins français sous un tarif préférentiel. Les deux pays australiens demandent des compensations à la France. On peut se consoler de cette anomalie, en songeant que le Canada pourrait agir de même, le cas échéant. En attendant, si le traité ne peut être signé, les vins français coûteront plus cher aux consommateurs. — A. R. B.

Les alliances et les cabinets.

Le redressement des alliances s'est traduit dans les affaires intérieures de plusieurs nations par des changements ministériels qui ne sont pas sans signification. La Pologne a débarqué quelques membres de son cabinet pour avoir affiché des sentiments trop visibles, la Roumanie a eu sa petite crise ministérielle, suite du coup d'état bulgare. A Sofia, les agrariens ententophiles ont remplacé des hommes politiques aux tendances assez obscures, mais certainement pas favorables à Paris. Enfin, le cabinet belge subit un remaniement considérable et M. Huysmans cesse d'en faire partie. Déjà, en Angleterre, on assiste à une éclipse de sir John Simon, qui selon les dires de personnages bien placés,

n'a su tendre la main ni à l'Allemagne ni à la France et a placé Londres dans une situation difficile.

Ce qui démontre une fois de plus que les affaires extérieures ont une influence considérable sur la politique intérieure d'un pays. — A. R. B.

Interdépendance économique.

Une fois de plus, on constate l'interdépendance économique qui existe entre tous les états du monde, et M. Jackson Dodds, parlant à London devant l'Association des Banquiers, a fait la juste remarque que l'Europe devrait acheter plus de blé au Canada parce que la production en Amérique du Nord est plus économique que celle de l'Europe. La remarque est excellente, mais est-ce que M. Dodds ne pourrait pas suggérer au pays d'acheter un peu plus à l'étranger des marchandises et des produits qui sont meilleur marché que ceux que l'on trouve au pays? — A. R. B.

Le tarif élastique aux Etats-Unis.

C'est chose faite: le président Roosevelt aura le droit de modifier comme il lui conviendra les tarifs douaniers aux Etats-Unis, sans passer par cela devant le Congrès. Le chef de l'Etat pourra augmenter ou diminuer les droits en vigueur de 50 pour 100, ce qui permettra de régler maints conflits économiques et de marchander avec les nations étrangères. On est en plein sur le chemin de la réciprocité commerciale, et cela ne peut avoir que des avantages, à condition que ce pouvoir présidentiel ne devienne pas une arme purement politique. On songe, à Washington, à conclure 27 nouveaux accords commerciaux, entre autres avec le Canada, très intéressé au marché américain du bois. Il vaut encore mieux avoir affaire à l'administration qu'aux politiciens. — A. R. B.

L'entrevue des dictateurs.

L'entrevue des deux dictateurs, Mussolini et Hitler, a provoqué des commentaires un peu partout, sauf en Italie et en Allemagne. Quoique le sujet des conversations soit tenu rigoureusement secret, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour prévoir d'une façon assez précise quelles seront les questions évoquées au cours de cette rencontre. Il est probable que Mussolini désire entrer en contact direct avec le «Führer», mais il est encore plus certain qu'Hitler cherche un dernier allié dans la personne du Duce. L'Allemagne est dans de trop mauvais draps pour qu'elle ne tente pas un dernier effort en vue de s'entendre avec l'Italie, qui jusqu'ici lui a été si précieuse. Il sera évidemment question de contre-alliance dans les pourparlers qui vont avoir lieu, car l'Allemagne est dangereusement isolée à l'heure actuelle. Il s'agit de savoir à quel prix Mussolini vendra son concours, ou même s'il le vendra du tout. Si cependant l'Allemagne se décidait définitivement à abandonner ses prétentions sur l'Autriche — ce qui semble quasi impossible — il y aurait bien des possibilités d'accord entre le IIIe Reich et l'Italie, car pour être exploitée sérieusement, l'alliance italo-allemande se révélerait très onéreuse. De toute façon, les deux pays espèrent retirer des avantages sérieux et concrets de ces conversations; on en a une preuve dans le silence imposé à la presse.

Le Duce qui ne manque pas de sens diplomatique, rendrait peut-être un grand service à l'Europe s'il parvenait à persuader Hitler de cesser ses rodomontades et ses menaces. Il peut ne pas tenir la démocratie en bien grande estime, mais ce n'est pas une raison pour qu'il encourage la destruction de pays qui pour être encore en régime démocratique n'en représentent pas moins pour cela le pivot de la civilisation.

Les relations italo-allemandes s'étaient un peu refroidies ces temps derniers. Hitler va tenter de les rétablir. Les résultats des conversations de Stra seront intéressants à suivre. — A. R. B.

ame et par en dessous minait les fondements de sa foi.

Cependant il poursuivait avec passion ses études, sur un rythme implacable, sous la direction de M. Le Hir. C'est un religieux dévoué vers la science, par crainte de l'effusion mystique.

VOYAGES MODERNES

Vous voulez faire une croisière pour vos vacances? Laissez aux Voyages Modernes (Genin, Trudeau & Cie) le soin d'en préparer l'itinéraire. Représentants d'expérience. Agente pour toutes compagnies de transport. 42 ouest, rue Notre-Dame. L.A. 2261. (r-e)

Les biens des Juifs seront confisqués

M. Pembroke Stephens, envoyé spécial du DAILY EXPRESS en Allemagne, qui fut récemment arrêté, croit savoir que pour compenser les pertes causées au commerce germanique par les Juifs étrangers, le gouvernement du Reich prépare la confiscation des biens des Juifs allemands.

«Privés de travail et frustrés de leurs droits civiques, ajoute M. Stephens, que peuvent faire les 500,000 israélites d'Allemagne sinon suivre l'avis brutal de certains personnages officiels: pour vous, la mort est la meilleure solution.

«Nous ne sommes ni philo-sémites ni philonazi, ni antisémites ni antinazi, rendit le DAILY EXPRESS sous sa propre responsabilité. Nous nous bornons à donner les nouvelles. Celles qui nous parviennent aujourd'hui d'Allemagne forcent l'horreur et le dégoût.»

La richesse de la France

(De notre correspondant)

Les évaluations diverses qui ont été faites de la richesse de la France ont fréquemment prêté à discussion; les éléments d'estimation permettent des conclusions variables. Néanmoins les économistes et les techniciens ont pu établir des données assez précises. Le professeur Charles Gide, peu de temps avant sa mort, publia un important ouvrage sur «le bilan de la guerre pour la France», dans lequel il avait établi une comparaison entre la France d'avant la guerre et la France d'après la guerre au point de vue de la richesse. Il montrait que la richesse territoriale de la France avait plutôt augmenté par suite du retour de l'Alsace-Lorraine et par suite de l'extension du domaine colonial; la richesse industrielle de la France n'avait pas diminué. Mais ces mêmes richesses évaluées en monnaie avaient énormément diminué par suite de la dépréciation de la monnaie française; de plus la perte était considérable en matière de valeurs mobilières: leur montant évalué à 40 milliards francs-or ne devait pas dépasser après la guerre une quinzaine de milliards, soit une perte de 25 milliards francs-or.

Les statistiques officielles fournissent au moins 2 éléments d'appréciation: on sait quels sont les impôts que paient les contribuables français, et l'on connaît également le montant des successions déclarées chaque année. Il va de soi que les chiffres publiés peuvent ne pas correspondre exactement à la réalité puisqu'il faut tenir compte des fraudes, des omissions, des successions non déclarées et des revenus dissimulés de l'impôt.

Ces statistiques ne peuvent naturellement pas donner des chiffres tout à fait récents, en raison même de la difficulté qu'elles présentent pour leur établissement; actuellement ce sont les chiffres de 1931 et 1932 auxquels on peut utilement se reporter.

Le produit définitif des rôles, au titre des contributions directes et taxes assimilées donne, pour l'ensemble du territoire français, 16,912,247,663 francs, dont 6,559,447,896 francs pour les impôts sur les revenus (général et cédulaires, non compris les impôts fonciers). Le nombre des contribuables pour cette même année 1932, sur les rôles de l'impôt général, était de 2,080,164. On a compté 65,304 contribuables inscrits dans les rôles de l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales auxquels s'ajoutent 12,351 titulaires de charges et offices. Le nombre des industriels et commerçants inscrits dans les rôles atteignait 769,189. Enfin, le nombre total des assujettis à l'impôt sur les bénéfices agricoles atteignait 129,812, ce qui constitue une chute considérable par rapport aux années précédentes.

Du 1er avril 1931 au 31 mars 1932, 377,315 successions ont été déclarées, dont 5,132 étaient négatives et 372,183 positives. Le montant de l'actif global brut déclaré s'est élevé à 16,825,224,098 francs; le passif déduit atteignait 855,278,751 francs. En conséquence l'actif net soumis à l'impôt se montait à 15,969,945,347 francs, somme qui correspond à un peu plus de 3 milliards de francs d'avant-guerre. L'annuité successorale qui, avant 1914, était d'environ 5 milliards de francs, a diminué des 2/5.

Voici quel a été le montant de l'actif net des successions déclarées de 1927 à 1932:

Années	Successions positives	Actif net (fr.)
1927	381,456	12,142,639,216
1928	359,981	13,478,108,271
1929	388,620	15,894,351,656
1930	357,240	15,978,934,378
1931-1932	372,183	15,969,945,347

Le nombre des successions n'a donc pas beaucoup varié, il en a été de même de l'actif net total; mais, ce qui varie c'est le nombre des millionnaires et des multimillionnaires: en 1931-1932 on compte 1,727 millionnaires contre 1,760 en 1930 et 1,684 en 1929.

Le nombre des très grosses successions a diminué en 1931-1932 par rapport à l'année 1930, alors qu'il avait augmenté en 1930. Sur 1,727 successions de plus de deux millions déclarées en 1931-1932, on en compte 4 (au lieu de 7 en 1930 et de 5 en 1929) supérieures à 50 millions; il n'y en a que 50 (au lieu de 62 et de 74) de 10 à 50 millions et 123 (au lieu de 167 et de 117) de 5 à 10 millions, et enfin 50 (au lieu de 522 et 530) de 2 à 5 millions. En même temps diminuait le nombre des très petites successions: 29,051 de 1 à 500 francs en 1931, contre 31,505 en 1930 et 34,286 en 1929.

C'est dans le département de la Seine que les successions ont été le plus nombreuses et le plus importantes: 26,156 déclarations en 1931-1932 pour un actif net de 4,288 millions et demi. C'est aussi dans ce département qu'ont été enregistrées les 4 héritages supérieurs à 50 millions chacun et d'un montant total de 325 millions.

Il est intéressant de noter que le montant de la taxe successorale, établi d'après le nombre des enfants vivants ou représentés, qui a été perçue sur les 372,183 successions positives déclarées en 1931-1932 s'est élevée à 304,339,091 francs.

Telles sont quelques-unes des données grâce auxquelles on peut se faire une idée de la richesse de la France. Bien entendu il faudrait recourir à une étude minutieuse pour arriver à des conclusions précises et tout à fait exactes, surtout en matière de propriétés immobilières dont l'estimation peut varier à l'infini.

GALLUS

A la radio le dimanche, à deux heures

Ecoutez l'émission radiophonique de la librairie Granger Frères Limitée, à deux heures le dimanche. La disposition pratique de son étalage de livres permet à sa clientèle choisie de bouquiner à l'aise. Un local moderne, aménagé avec grand soin, pour le plaisir du public, d'incombrables rayons chargés des meilleures œuvres connues, l'ensemble des livres français la plus considérable qu'il soit possible de voir en Amérique: voilà son installation!

Son fond de librairie est constamment augmenté des dernières nouveautés. Granger Frères Limitée, 54 ouest, rue Notre-Dame, Lancaster 2171. (r)

Ernest Renan séminariste

Les ETUDES consacrent un intéressant article au magistral ouvrage de M. Pommer, maître de conférences à Strasbourg, sur la jeunesse de Renan et ses études. Voici le Trégorois à Saint-Sulpice:

Ernest Renan avait un peu plus de vingt ans et demi quand, le 12 octobre 1843, il entra à Saint-Sulpice. Ce qu'on s'attend à trouver dans un jeune homme qui se présente au grand séminaire, c'est l'esprit de feu, le désir foncier de consacrer sa vie à Dieu, de se dévouer aux âmes, sans lequel il n'y a pas de véritable vocation. Précisément, ces dispositions sont si peu perceptibles dans le jeune Trégorois transplanté à Paris, qu'on se demande si le germe même en existe. Dans ses lettres, écrites d'une plume souvent exubérante, dans les réflexions qu'il se plaît à jeter sur le papier, on s'étonne de ne pas

la connaissance des élèves et figure sur la liste de nos bienfaiteurs.

Nous espérons que notre appel sera entendu, et d'avance nous remercions nos nombreux et généreux amis de l'Est.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-CANADIENNE

Le président-général

Raymond DENIS

N. B. — Prière d'adresser les souscriptions à l'Association Catholique Franco-Canadienne, Vanda (Sask.), ou à Raymond Denis, président-général, même adresse.

entendre l'accent personnel, la résonance authentique d'un cœur donné à Dieu. Et pourtant, Renan est au printemps de son âge, il n'a pas connu de ces épreuves qui brisent une vie dans son élan. Par certains côtés, il a même une sensibilité très vive, il éprouve des accès de nostalgie après les retours de Bretagne, il porte à sa mère une affection ardente, passionnée, dont les épanchements pourraient paraître quelque peu excessifs, si non romantiques, à des natures non moins profondes, mais plus discrètes. A peine arrivé à Saint-Sulpice, il écrit à sa mère: «Comment ne pleurerai-je pas notre séparation?... Oh! que j'achèterais cher un baiser de ma mère!... Il n'y a aucun sacrifice qui puisse me coûter, quand il s'agit de me procurer un pareil bonheur», la réunion en Bretagne.

Mais il a tôt fait de prendre les exercices de piété comme une charge. Chez lui, autant l'effort était vif autant le cœur était paresseux.

La pente du cœur est bien plutôt vers ce que Renan appelle «l'égoïsme philosophique»: tout ramener à «la recherche personnelle de ses convictions». Dans ses Souvenirs, il a raconté comment un de ses maîtres sulpiciens, M. Pinault, le trouva un jour dans une allée du parc d'Issy, assis sur un banc de pierre, en train de lire le traité de Clarke sur l'Existence de Dieu.

«Selon mon habitude, dit Renan, j'étais enveloppé dans une épaisse houppelande. «Oh! le cher petit trésor! dit-il en s'appro-

chant. Mon Dieu, qu'il est donc joli là, si bien empaqueté! Oh! ne le dérangez pas! Voilà comme il sera toujours... Il étudia, étudia sans cesse; mais, quand le soin des pauvres âmes le réclamait, il étudia encore. Bien fourré dans sa houppelande, il dira à ceux qui viendront le trouver: «Oh! laissez-moi, laissez-moi!»

«Troublé, mais non converti», Renan ne répondit rien, car «le trait avait porté juste». L'anecdote se place pendant les années d'Issy, mais elle exprime à merveille l'attitude d'âme qui fut habituelle au séminariste de Saint-Sulpice. Pelotonné dans son individualisme, comme un angora dans sa fourrure, Renan défend jalousement son moi et met tous ses soins à le cultiver. Pour lui, «qu'est-ce, au fond, que le grand séminaire, sinon un milieu propice à la culture de son esprit.»

Les dons du séminariste breton n'échappèrent pas à ses directeurs de Saint-Sulpice. Même leur richesse et leur éclat paraissent avoir quelque peu voilé à leurs yeux l'importance de certains défauts de piété et de zèle. Sauf M. Gottfrey, qui, dans un éclair d'intuition, pressentit l'avenir le jour où il lança au jeune philosophe d'Issy l'exclamation fulgurante: «Vous n'êtes pas chrétien», les autres directeurs nourrissaient l'espoir de donner à l'Eglise un talent plein de promesses, et cet optimisme les entretenait dans l'illusion qu'ils cultivaient une vocation véritable. Ne leur soyons pas trop sévères; il en est de l'histoire individuelle comme de l'histoire générale, il est plus facile de la juger lorsqu'elle est figée que lorsqu'elle se fait. Renan lui-même ne se rendait pas compte à quel point le doute s'était infiltré dans son

LES LETTRES

LES ARTS

Le Théâtre et la Musique

Nous entrons décidément en vacances. La dernière semaine de l'année-spectacles n'aura pas été la moins chargée, image d'une année elle-même saturée.

Au M. R. T.

Fin d'année là aussi. Mais événement d'importance : création d'une œuvre d'un auteur canadien, M. Henri Letondal.

Dans *Cheval de Course*, M. Letondal veut peindre les dessous de la vie d'artiste dont le public ne voit que le beau côté. Il nous fait pénétrer dans le milieu spécial des messieurs-dames qui pratiquent ce qu'on pourrait appeler les arts auxiliaires du chant, qui tyrannisent le chanteur tout en l'exploitant. Il nous présente un artiste montréalais victime de ces « racketteurs » qui viennent bien près de compromettre son bonheur en même temps que son avenir. Mais, comme il convient, tout s'arrange, grâce surtout à la fidélité indéfectible de la fiancée. D'autres que M. Letondal auraient compliqué l'intrigue en faisant naître le doute dans l'esprit de la jeune fille si soudainement abandonnée et auraient rendu plus pénible le retour à Montréal du chanteur infidèle. Mais l'auteur n'a pas voulu greffer trop d'actions secondaires sur l'action principale.

Une analyse serrée pourrait sans doute reprocher à l'auteur certains développements, quelques scènes inutiles, la longueur du premier acte. Mais telle qu'elle est, la pièce tient la scène et c'est déjà une importante qualité. Les taquineries des jeunes filles au chanteur, au début du premier acte, n'ajoutent rien à l'intérêt et sont d'ailleurs en dehors de l'action. Le jeune ténor, sa sœur et sa fiancée pourraient fort bien arriver ensemble au lever du rideau, se présenter en quelques répliques, se séparer presque aussitôt sous prétexte de la fatigue du chanteur, et les trois « mousquetaires » de New-York survenir un bon quart d'heure plus tôt. Cela abrégerait utilement le premier acte et ferait pénétrer le spectateur en pleine action. En outre, tout ce qui, au même premier acte, suit le départ pour New-York, ne paraît pas essentiel et les réflexions de la concierge sur le « terme » manquent de couleur locale, cette expression n'étant pas d'un usage courant à Montréal. Mais en retranchant ces scènes, le rôle de la fiancée deviendrait trop restreint puisqu'elle n'apparaît pas au deuxième acte. Et un personnage principal qui apparaît à peine en scène, cela n'est pas très encourageant pour l'interprète. L'auteur a donc cru devoir diluer son rôle. On pourrait trouver aussi qu'il suffirait d'un impressario retors pour rouler, à l'aide de la fausse *prima-donna*, le jeune ténor naïf. Mais l'auteur — on sent bien là le vaudevilliste et le revuiste plutôt que le comique — a voulu camper un trio pittoresque, comme il a voulu créer des personnages pittoresques en introduisant la concierge bavardante et le vieil oncle de la Californie, rôle-chef, celui-là.

Le sujet se prête également à la comédie et au vaudeville. L'auteur a voulu en faire une comédie, mais sa nature, qui le porte plutôt vers le vaudeville, le trahit très souvent. Il en reste une pièce amusante que le M. R. T. a montée avec ingéniosité sur son petit plateau dont les dimensions dérouteraient les plus habiles des metteurs-en-scène. Les amateurs qui formaient la distribution ont montré beaucoup plus d'intelligence de leurs rôles et d'aisance en scène qu'on ne pourrait en attendre d'amateurs dont quelques-uns avaient fort peu d'expérience. L'auteur lui-même composait avec bonheur le vieil oncle gâte-sauce survenu inopinément de sa lointaine Californie.

A l'opérette

La Société canadienne d'Opérette donnait cette semaine ses dernières représentations. Elle avait mis à l'affiche une opérette moderne, jamais jouée à Montréal, *Princesse Szardas*, musique d'Emmerich Kalman, livret de René Peter et André Mauprey.

Action située quelque part en Europe centrale. Aventures d'un jeune prince avec une danseuse de music-hall qui impose le rapprochement — tout le monde le chuchottait — avec celles qu'on attribue au roi Carol, aujourd'hui rangé, dit-on. Livret dans la tradition de l'opérette viennoise, sans plus ni moins d'originalité. Opérette remarquable par l'abondance de la musique, le nombre des airs dont la musique est bien supérieure aux paroles, les couplets ne s'élevant guère au-dessus des chansons de café-concert.

Ouvrage qui convient fort bien à la troupe de notre société. Si la mise-en-scène se ressentait un peu du fait que ce spectacle suivait immédiatement les représentations du *Soldat de Chocolat*, les voix ne paraissent nullement fatiguées de l'effort de la semaine dernière, bien que l'on ait confié les rôles principaux aux mêmes interprètes. Mlle Lamoureux avait pourtant chanté toute une semaine en dépit d'un rhume dont elle réussit à se remettre au point de retrouver pleinement sa voix pour les représentations de cette semaine. Avec M. Daunais, elle forme maintenant un couple habitué à jouer ensemble et familier au public qui ne s'en lassera pas de sitôt. Cela contribue à donner plus de solidité et d'homogénéité au spectacle.

A leurs côtés, l'inimitable Gaston Saint-Jacques, qui compte un peu trop sur son habileté à se tirer d'un rôle qu'il n'a pas appris et risque souvent de mettre ses camarades dans l'embarras. Avec ce trio, le second personnage féminin était une nouvelle venue à l'opérette, Mlle Rose Marty, pseudonyme qui cache une jeune personne de talent qui, en silence, se préparait depuis assez longtemps au théâtre, et a fait un début qu'on peut appeler prometteur, bien qu'on ait abusé de ce mot. Pour une première expérience, c'est beaucoup plus qu'encourageant. Il lui reste à assouplir son jeu et sa personnalité et à acquiescer, avec de l'expérience, un

peu d'assurance pour être au niveau de ses nouveaux camarades.

L'orchestre d'amateur réuni récemment par M. Roberval pour remplacer les professionnels dissidents s'améliore constamment s'il commet encore des fautes de discrétion. Cette semaine, l'effort de modernisation du décor ne s'est pas soutenu, le deuxième acte se déroulant dans de vieilles friperies.

Concert d'orgue

Mlle Jeanne Servière, déjà connue comme pianiste, donnait jeudi un récital d'orgue à l'Immaculée-Conception. Son programme indiquait sa préférence pour l'école française, Bach seul ayant été jugé digne de figurer à côté des maîtres français. Et parmi ceux-ci, la jeune organiste préfère évidemment les modernes, Böllmann étant, avec Couperin, le seul qui n'ait pas connu le vingtième siècle. Les autres avaient non Widor, Pierné, Bonnet, Vienne et Gigout.

Mlle Servière a déjà de l'autorité. Son mécanisme est sûr. Elle connaît les ressources de son formidable instrument. Je la féliciterai surtout d'apporter à l'orgue des qualités toutes féminines au lieu de chercher à acquiescer les qualités propres à ses confrères de l'autre sexe. Chaque sexe a des qualités propres et rien ne me paraît déplaisant comme de voir un sexe chercher à imiter l'autre servilement. Dans des arts qui peuvent être pratiqués indifféremment par l'homme ou par la femme, il ne doit pas y avoir une interprétation « standard ». A l'orgue particulièrement, où la puissance n'est pas fonction de l'effort physique, la personnalité se dégage par le choix des registres. Or, Mlle Servière ne cherche pas du tout à étonner ou à écraser l'auditeur par des fortissimos impressionnants. Elle n'a fait donner à l'orgue sa pleine puissance que dans le *Grand Chœur dialogué*, de Gigout, qui l'exigeait. Elle aurait pu donner du volume dans quelques autres œuvres, mais elle a préféré recourir à des registrations claires, gaies, charmantes. Changer, c'est le propre de la femme et Mlle Servière, organiste, garde cette qualité. M. Georges-Emile Tanguy pourra se féliciter de son élève.

Georges LANGLOIS

Pourquoi ne pas dîner au Queen's Hotel le dimanche soir? Vous trouverez là cette atmosphère franchement canadienne, française que vous avez peut-être cherchée sans succès ailleurs. — Outre que vous y prendrez le succulent dîner que l'on y sert pour 90 sous, vous aurez le plaisir d'entendre l'excellente musique du trio composé de Maurice Oudet, directeur, Edmond Trudel et Jean Belland. (r)

Avant de quitter la ville pour vos vacances, assurez-vous de recevoir l'« Ordre » chaque jour là où vous allez. Pour une somme minime, nous vous ferons le service de notre journal. PLateau 8511.

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandez nos prix. Tél.: LA 3121. (r)

L'exposition de l'École des Arts et Métiers

Un petit musée de merveilles

Les arts décoratifs, les arts domestiques, certains métiers, nous ne nous en sommes guère souciés pendant de nombreuses années. Quelques privilégiés, gens de goût, rapportaient de leurs voyages ou achetaient ici à prix fort des objets d'art que nous ne savions pas produire. Certains, favorisés par la fortune, s'offraient un cordon bleu, des vêtements cousus par une main habile, un appartement décoré par un artiste étranger. C'était l'exception. Presque toujours et presque partout, cuisine, couture, décoration, cela se faisait au petit bonheur. Puis on s'est avisé un jour que notre pays pourrait suivre l'exemple de nombre d'autres, que certains arts et métiers offriraient un débouché à notre jeunesse en même temps qu'ils contribueraient à notre relèvement économique. La direction de l'Instruction publique s'est occupée d'organiser l'enseignement des arts décoratifs, des arts domestiques et de plusieurs métiers. Les congrégations enseignantes, qui ne les avaient jamais complètement négligés, ont donné une impulsion nouvelle à ceux qui intéressent la femme.

Il y a deux ans, la Congrégation de Notre-Dame, qui a toujours été de l'avant dans l'œuvre de l'enseignement et de la formation des jeunes filles depuis le jour où Marguerite Bourgeoys l'a fondée, ouvrait une École des Arts et Métiers (rue de Bullion, 3701). C'était la réalisation d'un rêve longtemps caressé par la directrice générale des études, la Mère Sainte-Anne-Marie. Cette religieuse éminente est l'âme de cette École, dont elle a confié la direction à la Mère des Séraphins, et où quelques religieuses enseignent le tissage, la couture et les arts décoratifs.

Les élèves exposent actuellement les travaux qu'elles ont exécutés au cours de l'année scolaire qui vient de se terminer. L'intérêt que je porte aux arts domestiques me commandait d'aller voir ce qu'elles ont accompli. La supérieure de l'École, la Mère des Séraphins, m'a fait un accueil des plus chaleureux et m'a guidé elle-même à travers les différentes salles. D'abord, la couture et ce qui s'y rattache. Chapeaux, manteaux, robes, tricot, linge fin, dessous, on y trouve tout cela. Et n'allez pas croire que c'est d'un autre âge. Tout en se conformant aux règles de la modestie, les religieuses et leurs élèves savent suivre la mode. J'ai remarqué un amour de chemise dont s'enorgueillissait mainte femme chic, un ensemble bleu qui serait à merveille à telle de mes amies, un coquin de petit chapeau qui doit coiffer admirablement la charmante jeune fille blonde qui en a eu l'idée. La plupart de ces vêtements sont faits d'après des modèles choisis dans des revues de mode; cependant, telle élève a dessiné elle-même les robes qu'elle a faites. Ici, c'est le goût qui l'emporte, ailleurs la faci-

lité; certaines pièces réunissent toutes les qualités. En même temps qu'elle leur enseigne les secrets de la couture, la Mère Sainte-Marie-de-l'Annonciation s'efforce d'inculquer à ses élèves le goût. Au moyen d'un subterfuge ingénieux, elle leur apprend un travail qui ne plait pas à toutes les femmes: le reprisage. Elle leur montre aussi comment tirer parti de ce qu'on trouve trop vieux: avec deux pantalons blancs que son père ne portait plus, une jeune fille s'est fait un manteau blanc qui n'est pas mal du tout. Les élèves sauront se vêtir elles-mêmes et plus tard vêtir leurs enfants avec goût et à peu de frais.

De la couture, je passe au tissage, dont l'enseignement est confié à la Mère Sainte-Madeleine-de-Galilée. Son habileté se retrouve dans les travaux de ses élèves: tapis, couvertures, serviettes, sacs, étoffes et garnitures de toute sorte. De belles pièces, fort bien faites, en lin, en toile, en laine canadienne. Je remarque en passant de jolis sacs à main qui se vendraient à prix fort dans nos grands magasins, deux manteaux dont l'étoffe à carreaux, bleus et blancs pour l'un, noirs et blancs pour l'autre, a été tissée par les élèves, un grand nombre de coussins qui ne dépareraient pas un bel appartement de style moderne.

Dans la section des arts décoratifs, c'est une féerie. Sous la direction des Mères Sainte-Ange-de-Brescia et Sainte-Geneviève-de-Nanterre, les élèves ont appris l'art de tirer parti des figures géométriques, de mêler les couleurs, de repousser le cuir, l'étaim et le cuivre. Nécessaires de pupitres, sous-mains, applique-livres, liseuses, coupe-papier, lampes, coffrets, plateaux, assiettes, cendriers, glaces à main, brachets, vases et flacons ornés de motifs d'étaim, affiches même, etc. Le directeur d'un grand établissement de l'Ouest de notre ville s'est émerveillé l'autre soir de tout cela. Il y a vraiment de quoi s'émerveiller, tant ces objets sont faits avec soin et avec goût. Les travaux de deux jeunes filles en particulier, deux sœurs, dénotent une sûreté de main, une habileté vraiment remarquables. C'est tout à l'honneur des deux religieuses qui les ont formées: toutes deux d'ailleurs ont suivi les cours de l'École des Beaux-Arts, dont elles ont conquis le diplôme.

Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame méritent de grands éloges pour avoir ouvert cette école et obtenu en si peu de temps un tel succès. Elles apprennent lentement et sûrement à leurs élèves les secrets des arts qu'elles leur enseignent, elles les font avancer pas à pas, selon des méthodes éprouvées. De là leur succès. Les jeunes filles qui fréquentent leur École des Arts et Métiers seront en mesure d'exercer un métier lucratif jusqu'au jour où elles appliqueront leur art à

l'embellissement du foyer qu'elles ne manqueront pas de fonder.

L'exposition des travaux de couture s'est terminée hier soir. La section du tissage et celle des arts décoratifs ne fermeront leurs portes que dimanche soir. J'engage mes lecteurs à y faire une visite: ils ne seront pas déçus.

Pierre BOUCHER

Vous vous libérerez des maux causés par les fermentations de l'estomac, en consommant chaque jour un pot de Yogourt Croix Verte, comme dessert. Il rend la digestion facile et agréable. Pour livraison à domicile, appelez chez Delisle, le fabricant, AM 0434. On le vend également dans les principaux restaurants. (r-b)

Même si vous allez passer vos vacances à la campagne, n'abandonnez pas vos bonnes habitudes... Lisez l'« Ordre » chaque jour. Nous vous ferons parvenir notre journal n'importe où vous irez. PL 8511.

Il vous faut peut-être un complet d'été, des chemises, des sous-vêtements, des chaussettes ou autre article. Voyez Emile Thibault, 335 est. rue St-Catherine. Il vous vendra à bon compte une marchandise de toute première qualité. Nouveaux dessins et matériel de confection durable. (r-a)

CINEMA DE PARIS

Le Barbier de Séville

seconde semaine

Ce spectacle est une combinaison du *Barbier de Séville* et des *Noces de Figaro*. Après la musique de Rossini, celle de Mozart. Elles marquent chacune le caractère de ces deux œuvres: dans la première, s'exprime la passion d'Almaviva pour Rosine; dans la seconde, se manifeste la recrudescence de la frivolité native de cette jeune personne.

Mise en scène magnifique, beaux costumes, décors merveilleux. Brillante interprétation: André Baugé, dans le rôle de Figaro, fait preuve d'une grande justesse et d'une jovialité plaisante; à ses côtés, Charpin (Basil), Pierre Juvenet (Bartholo), Jean Galland (Almaviva), Hélène Robert (Rosine), Josette Day (Suzanne), Yvonne Yma (Marcelline).

Le *BARBIER DE SÉVILLE* passe sur l'écran du Cinéma de Paris cette semaine aux heures suivantes: 2 h. 05, 4 h. 30, 7 h., 9 h. 25, dimanche: 12 h., 2 h. 25, 4 h. 45, 7 h. 15, 9 h. 40, les autres jours de la semaine.

(Communiqué)

TOURISME ET NATIONALISME

AVEC les jours chauds et lumineux, le tourisme reprend son mouvement nerveux, créateur de tant d'énergies et source de merveilleuse richesse. Car, enfin, la crise n'affecte pas tous les humains de la même manière.

Ainsi des Américains viendront cet été admirer le vieux Québec, visiter le grand Montréal, contempler la coquette Ottawa, explorer nos campagnes agrestes et découvrir « la Gaspésie au soleil ». Rois et magnats de toute cote nous arriveront avec leurs prestigieux dollars, leur ineffable tempérament et leur non moins ineffable compagnie; à moins que ce ne soient les *juniors* qui s'emparent de nos « châteaux » pour s'y mettre parfaitement à l'home, ou des groupes de Français et d'Anglais touchant le sol d'Amérique, drapés dans leur supériorité. Tous, « jeunes et vieux, fols et sages » présumant que ce sera le « tour » inoubliable, parce que le plus typique et le dernier rêvé.

Disons-nous bien que, dans la fantasmagorie de ce rêve d'un voyage au Canada, notre pays est apparu différemment attirant pour chacune des trois sortes de touristes dont l'esprit s'étage sur des dissemblances psychologiques profondes et toujours actuelles.

L'Anglais se représente volontiers la province de Québec comme une autre Bretagne, aussi sauvage et plus mélancolique que l'authentique Bretagne française, dont l'étrange beauté agit souverainement sur son âme de primitif nordique. Sa noblesse un peu hautaine et sa force protectrice le portent à croire naïvement que les Canadiens français, dans leur situation d'êtres spoliés, sont distants, lointains, quoique résignés. Pour l'Anglais, notre étonnante survivance tient à un phénomène de vitalité infuse, plutôt qu'à un large et réel *struggle for life*; il nous prête un charme « fleur de lis » mystérieux et touchant. Aussi comme il serait déçu de ne pas retrouver de braves Français au parler savoureux, aux gestes archaïques indiquant une âme.

Cette âme, que cherche l'Anglais mystique, n'importe guère au réaliste

Américain. La géographie du pays, au contraire, passionne son esprit mathématique et anime ses rêveries passagères. Cependant le Yankee dédaigne nos grandes villes, parce qu'il les suppose trop américanisées, en même temps que pas assez pour atteindre au gigantesque niveau de ses luxueuses cités modernes. Québec seul, en Amérique du Nord, avec son rempart vétuste, ses rues étroites et recueillies et la courtoisie légendaire de ses habitants, réussit à chanter à son rêve un air de romance. Mais la campagne! voilà la hantise dorée de l'intelligence primaire et de l'incurable, — pour ne pas dire insupportable — matérialisme de nos voisins. Ils lui octroient facilement une double et irrésistible attraction: celle du calme labour des champs, et la paix sereine qu'il épanche autour de lui parmi les paysans si originaux, si vieille France, malgré leur jargon régional, « dépourvu de tout Parisien French, depuis l'A.B.C. jusqu'aux fluctuations nouvelles », et parmi ces femmes extraordinaires, « esclaves d'une famille nombreuse et d'une religion austère et timorée »; puis l'attrait, combien plus fascinant, du vertigineux travail de l'usine ou de l'exploitation de nos immenses forêts, et les riants horizons qu'il ouvre aux yeux attentifs, et les belles réalités promises à qui n'ambitionne que gain et possession.

Combien ce capitaliste sera bouleversé par certaines visions aiguës de la vie canadienne dont il ne possède nulle juste notion!

Quant au Français, ayant élaboré son rêve sur une inconcevable ignorance de notre histoire, il sera simplement stupéfait, et, si nous le voulons, entièrement conquis. Pour lui le Canada est toujours la terre fabuleuse de l'or, peuplée de magnifiques Anglais et de superbes Sauvages au milieu desquels évoluent de timides Canadiens moitié l'un moitié l'autre, et dont de rares types, telle une Maria Chapdelaine, représentent une espèce plus caractéristique.

Si extraordinaires et révoltants que nous paraissent ces rêves sur le Canada, ils n'en sont pas moins existants dans

l'imagination de la masse étrangère. Evidemment le touriste de choix et le voyageur de marque sont mieux renseignés à notre sujet.

Toutefois, ce que tous espèrent éprouver, c'est la joie d'entendre une variation inédite sur les éternels thèmes de la vie et l'étonnement de palper une réalité, ou supérieure ou harmonisée au rêve.

Quel fondement offrons-nous à tant d'espérances variées? De quels échanges sera fait le commerce momentané qui s'établira entre le touriste et nous? Par quels indices cet analyste reconnaîtra-t-il notre caractère propre? En un mot, comment lui révélerons-nous l'âme du Canada français?

Déjà, sur le paquebot ou dans le train, une première prise de contact s'effectue, par laquelle tout le voyage restera influencé. Pourquoi alors tant de notes, sur la voie du retour au pays, après des séjours à l'étranger, produisent-ils une impression pénible, voire néfaste, à l'observateur intéressé qui les regarde penser? Pourquoi s'ingénient-ils à épater le touriste par un pédantesque étalage de nos richesses naturelles, quelquefois par des déflections serviles, tandis qu'il serait si ingénieux de gagner sa sympathie estime par une discrète initiation à notre vie la plus profonde, qu'un trait d'histoire nationale suffit à concrétiser?

Sans doute, parce que dans la grisaille du voyage, à moins que ce ne soit dans le fol orgueil de récents succès, nos compatriotes se croient tout permis et oublient maladroitement que l'on juge un peuple, bien plus par les qualités d'esprit et de cœur de ses individus, et leur bagage de traditions, que par le nombre de malles étiquetées qu'ils exhibent avec fatuité.

Ce qui importe partout et toujours, c'est d'être canadien; — pas nécessairement *canayen*, dans son sens plutôt péjoratif, — mais canadien, en tout ce que le mot recèle de noblesse ancienne, de valeur actuelle et d'espérance future. Les occasions de faire ainsi se multiplieront pendant la saison touristique. Efforçons-nous de n'en manquer aucune. Ainsi, à l'hôtel — de la campagne et de la ville — veillons à ce que les menus soient soignés, la propreté exquise, le

personnel courtois et, dans une large proportion, français. Habitons ce personnel à l'usage poli des vieilles formules impersonnelles: « Monsieur désire-t-il quelque chose? » ou « Mademoiselle a-t-elle été servie? » Ce n'est rien: une seule phrase, mais qui renferme un code social où l'inférieur connaît les droits du supérieur et où le supérieur retrouve ses devoirs.

Il arrive souvent que le touriste, surtout l'américain, nous traite en quantité négligeable, à notre grande rage. Mais n'avouons-nous pas nous-mêmes nos faiblesses par notre manque de décorum et notre regrettable laisser-aller? Ne nous courbons-nous pas trop devant le mirage de la fortune, des titres ou des décorations du visiteur étranger? Et ne lui concédons-nous pas très facilement bien des privilèges, tous les monopoles? Même celui du bibelot-souvenir.

De grâce, que les vitrines des boutiques de souvenirs présentent autre chose que la « nouveauté locale » *made in Germany, in France, in U.S.A.*, etc., ou les cuirs avec la fameuse tête de sauvage, espèce d'effigie nationale, croiraient-ils. Dépouillons-nous de nos plumes, il en est temps, et montrons notre front racé. Offrons à l'acheteur et à l'ami d'outre-mer des œuvres de chez nous: bois sculptés, cuirs et étains repoussés, livres canadiens, travaux du terroir. Sachons « faire notre marchandise » sans ostentation, ni exagération outrée dans le prix, mais avec une aimable assurance et la légitime fierté de vendre ou de donner un vrai souvenir dans lequel vivent une pensée, une âme; la pensée française, l'âme canadienne.

Celle-là même qui anime le foyer, nouvelle sphère, la plus haute, où il serait bon d'introduire, avec circonspection, bien entendu, le visiteur distingué. Trop fréquemment, hélas! ce sont nos compatriotes de langue anglaise qui envahissent leur maison aux délégués laïques ou religieux, et les initient, à leur façon, à notre vie nationale. Il y a plus qu'une obligation mondaine à découvrir au touriste le foyer canadien, c'est un devoir patriotique et moral. Ainsi l'on comprend quelques dames, encore rares, de notre société montréalaise et québécoise, qui reçoivent chez elles, dans l'atmosphère chrétienne et française de

leur salon, l'étranger prévenu et sceptique. Ne l'oublions pas, la famille est plus et mieux la nation que le club ou le restaurant.

Et le touriste le sait si bien, qu'il se hâte vers la campagne espérant saisir sur le vif l'élément essentiel de la vie canadienne, dans un contact plus intime avec les gens de chez nous. C'est peut-être, en effet, de l'habitant canadien que l'étranger attend inconsciemment la révélation définitive de l'âme du Canada français.

Quelle belle, noble, grande mission! Ah! si nous la soupçonnions seulement! Nous saurions ne point nous évertuer à transformer le village canadien en un village cosmopolite comme l'attestent les noms exotiques des hôtels et des villas, et les affiches trilingues qui pavent les rues, et les drapeaux étoilés flottant sous la brise. Annonçons, très bien; embellissons les routes, tant mieux; mais que ce ne soit pas au détriment du pittoresque cachet canadien-français. (1)

La petite maison du rang ou celle de la rue principale posées sur le bord du chemin, le nez au vent, l'œil aux aguets, doivent être propres, simples et coquettes. Cette proximité crée des exigences. Si, dissimulé derrière le rideau de la fenêtre, on peut deviner que l'Américain posté sur le trottoir rumine, en même temps que son inséparable « gomme », un désir de posséder la ravissante « catalogue » jetée sur le « bras » de la galerie, on doit penser aussi que par la porte entrouverte il pénètre, lui, de son regard inquisiteur, jusqu'au fond de la cuisine, et se permet ensuite toute espèce de déductions. Donc, que nos intérieurs soient clairs et fleuris, et les abords d'une tenue impeccable. Ainsi charmé par l'atmosphère du site, le touriste ne demandera rien autre chose que de connaître ses habitants et de les aimer.

Au passage, des rires cristallins le retiennent. Ce sont les nombreux enfants — dont il a plaint et ridiculisé les pauvres mères — qui s'ébattent joyeusement dans l'air pur de l'été. D'abord

(1) Notre collaboratrice a vu ce cachet quelque part; nous avons hâte de savoir où. N. de la R.

intrigué, puis ému bientôt, le visiteur voudra causer avec eux. Apprenons-leur donc à répondre gentiment, sans gaucherie ni fanfaronnerie. Que parmi tous les chefs-d'œuvre d'art national, l'enfant soit le plus parfait, l'authentique. Alors sa maman n'aura qu'à paraître sur le seuil du foyer. L'étranger sera tout convaincu que l'accueil discret de son lumineux sourire est celui, non pas d'une esclave, mais d'une âme ennoblie par le devoir vaillamment accepté. Et à l'heure crépusculaire du départ, puisse « le profil d'une aigle penchée sur des broches en croix » offrir une dernière vision d'amour et de paix au touriste curieux mais souvent sympathique.

Se demande-t-on parfois si ce ne sont pas le bonnet blanc des vieilles de chez nous ou le simple tablier à carreaux de la maman canadienne qui révèlent le mieux l'âme haute et claire (« âme blonde », dirait Pierre l'Ermite) du Canada français?

Que nous dirait à nous la Normandie sans le mystère d'une coiffe légèrement battue par le vent, ou la Bretagne sans la musique des sabots frappant le pavé, dans la sérénité du soir qui tombe?

Qui saura jamais combien la « leçon des étables » impressionne le visiteur attentif? Qui expliquera le charme de ce poème que la *catalogue* ou l'*étouffe* du pays constitue pour le touriste cossu? Qui dira l'emprise d'un mot prononcé avec notre accent, celui de la ville ou celui du terroir, d'un mot qui du nord au sud, de l'est à l'ouest, est précédé, suivi, entouré de syllabes variant selon la tonalité des esprits et des cœurs? « La Gaspésie au soleil » ne serait plus la Gaspésie sans ses pêcheurs silencieux, dont l'âme, entre ciel et mer, garde une beauté d'aurore et une douceur de couchant, tel un tableau de primitif flamand.

Ah! les bonnes gens et les vieilles choses de chez nous! Estimons-nous assez le précieux apport qu'elles fournissent à la cause nationale? Les aidons-nous réellement dans la préparation et l'exécution de leur œuvre touristique? Connaissons-nous leur magique pouvoir de lointain rayonnement et de constante attirance?

Berthe DELISLE